

* Dans le présent référentiel, le masculin a été employé à titre épique

Table des matières

0 Introduction du cahier des charges / référentiel de formation	5
1 DONNEES ADMINISTRATIVES	6
1.1 Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction	6
1.2 Introduction générale de la formation	6
1.3 Homologation et certification	7
2 REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES	8
2.1 Vocation pédagogique	8
2.1.1 MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR	9
2.1.1.1 Prérequis du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Spéléologie	9
2.1.1.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Spéléologie	9
2.1.1.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN SPELEOLOGIE	9
2.1.1.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN SPELEOLOGIE	9
2.1.1.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN SPELEOLOGIE	10
2.1.2 MONITEUR SPORTIF INITIATEUR	10
2.1.2.1 Prérequis du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE	10
2.1.2.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE	10
2.1.2.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE	10
2.1.2.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE	11
2.1.2.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE	11
3 DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION	12
3.1 Schéma de base d'organisation de la formation	12
3.2 Informations à fournir par l'opérateur de formation	12
3.3 Durée théorique pour chaque niveau de qualification	12
3.4 Test préliminaire ou probatoire à la formation	13
3.5 Documents administratifs à fournir par le candidat	13
3.6 Modalités d'inscription (préalable et définitive)	13
3.7 Droit de rétractation	14
3.8 Protection des données personnelles	14
3.9 Modalités diverses	14
4.0 REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES	16
4.0.1 Description des fautes graves sécuritaires éliminatoires lors de la formation et des évaluations	19
4.1 Place de la thématique dans le cursus du niveau de formation Initiateur	20
4.1.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif	20
CS 0.1.1 Les associations	21
CS 0.1.2 Assurance et applications professionnelles	25
4.1.2 Thématique 2 : Didactique et méthodologie	28
CS 0.2.1 Didactique et élément de pédagogie, découverte du milieu souterrain	29

CS 0.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 0.2.1	33
CS 1.2.1 Didactique et éléments de pédagogie, généralités	37
CS 1.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, travail en falaise	41
CS 1.2.3 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 1.2.2	45
CS 1.2.4 Didactique et éléments de pédagogie, découverte du milieu souterrain	49
CS 1.2.5 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 1.2.4	53
4.1.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	56
CS 0.3.1 Equipement individuel et collectif	57
CS 0.3.2 Connaissance du milieu souterrain (biospéologie, géologie, hydrogéologie karstique, Minéralogie	60
CS 0.3.3 Orientation (lecture de topographie et de cartes)	64
CS 1.3.1 Conseil en choix de matériel	68
4.1.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs	71
CS 0.4.1 Une pratique en toute sécurité, la prévention	72
CS 0.4.2 techniques d'assurances	76
CS 1.4.0 Brevet B	79
CS 1.4.1 techniques de dégagement	85
4.1.5 Thématique 5 : Ethique et déontologie	88
CS 0.5.1 protection du milieu	89
CS 0.5.2 Code de déontologie	92
4.2 Tableaux de synthèses	95
4.2.1 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif animateur	95
4.2.2 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif Initiateur	96
4.2.3 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation de la formation Moniteur sportif animateur	97
4.2.4 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation de la formation Moniteur sportif Initiateur	98
5 REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PEDAGOGIQUES	100
5.1 Présentation du (des) stage(s)	100
5.2 Dossier de stages (données techniques de réalisation du stage, rapport des stages et éventuelles productions du stagiaire)	101
5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages	101
5.4 Endroits et niveaux de Stages	102
5.5 Evaluation du stage et du dossier de stage	102
6 REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION	103
6.1 Délai d'organisation des évaluations	103
6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect	103
6.2.1 Présences au cours	103
6.3 Publicité des accès aux évaluations	103
6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations	103
6.5 Nombre de sessions d'évaluation	103
6.6 Constitution du Jury d'évaluation	104
6.7 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès Verbal)	104
6.8 Motivation du résultat en délibération	104
6.9 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport	105
6.10 Procédure de communication des résultats aux candidats	105

6.11 Recours et procédures	105
7 CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger)	107
7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire	107
7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF)	107
7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF	107
7.2.2 Eléments à présenter pour une VAF	108
7.3 Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)	109
7.3.1 Base de la demande / recevabilité de VAE	109
7.3.2 Eléments à présenter pour une VAE	109
7.4 Entretien de VAFE	110
7.5 Frais de procédure pour une VAFE	111
7.6 Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)	111
7.6.1 Où envoyer le dossier VAFE ?	111
7.6.2 Comment envoyer le dossier VAFE ?	111
7.6.3 Quand solliciter un dossier VAFE ?	111
7.7 Analyse concernant la demande de VAFE	111
7.8 Décisions concernant la demande de VAFE	112
7.9 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS	112
7.9.1 Cours généraux	112
7.9.2 Cours spécifiques	112
7.10 Tableau synthèse complet des procédures "VAFE"	113
8 REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS	114

0 Introduction du cahier des charges / référentiel de formation

Le cahier des charges constitue la référence légale (voir ci-dessous points de référence décrets) dans laquelle chaque opérateur de formation et chaque candidat trouvera les informations concernant le dispositif de formation pour devenir cadre sportif certifié par l'Administration Générale du Sport. Y figurent entre autres les droits et devoirs des candidats, de l'AGS ainsi que des opérateurs de formations, mais aussi les relations entre les parties prenantes de l'ensemble du dispositif. Plus spécifiquement pour le candidat, les informations sur les moyens d'inscription et de communication avec tout opérateur reconnu comme "délégué de la formation" seront explicitées.

Le cahier des charges constitue donc la référence légale à laquelle chaque opérateur de formation (« **fédération ou institution déléguée pour l'organisation des formations de cadres ainsi que des formations reconnues** ») doit se conformer en matière de formations de cadres.

Les points de référence décrets sont évoqués dans le décret du 08/12/06 :

« Art. 41. § 1er. Le Gouvernement désigne les fédérations et les associations habilitées à organiser les formations qui leur sont spécifiques. Après consultation de la fédération ou de l'association désignée, il arrête pour chaque type et chaque niveau de formation un cahier des charges portant sur :

- 1° Les champs de compétences ;*
- 2° Les modalités d'organisation ;*
- 3° Le programme et le contenu ;*
- 4° Les conditions d'accès ;*
- 5° Les modalités de l'évaluation ;*
- 6° Les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants ;*
- 7° Les conditions de dispenses de modules de formation ;*
- 8° Les modalités de l'homologation des brevets. »*

Chaque opérateur de formation délégué reconnu est invité à :

1. Se référer adéquatement au cahier des charges référentiel,
2. Indiquer comment il va répondre aux orientations pédagogiques imposées,
3. Développer l'application des diverses procédures explicitées.

In fine, ce cahier des charges / référentiel de formation permet à l'Administration Générale du Sport de veiller à la qualité méthodologique et organisationnelle des formations qu'elle reconnaît et certifie.

Dans ce référentiel, sont notamment utilisés à titre épiciène les termes : candidat, moniteur sportif, cadre sportif, chargé de cours, ...

1 DONNEES ADMINISTRATIVES

1.1 Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction

- Nom de la fédération : UNION BELGE DE SPELEOLOGIE, ASBL
- Adresse : Avenue Arthur Procès, 5 - B 5000 Namur
- Président : Mr Joël Fontenelle
- Téléphone : 081 23 00 09
- Mail : maison@speleo.be
- Nom de la discipline : Spéléologie
- Personne(s) de contact(s) chargée(s) des formations de cadres : Mr Vincent Detraux
- Nom du Conseiller Pédagogique : Mr Pierre Cartry
- Coordonnées du Conseiller Pédagogique : rue de Sesselich, 66 à 6700 Arlon
- Téléphone : 063 23 28 15
- Courriel : pierre.cartry@skynet.be

1.2 Introduction générale de la formation.

La spéléologie est une activité complexe ayant parmi ses finalités la connaissance et la protection du milieu souterrain. Elle implique une démarche de recherche, de découverte, d'exploration, d'observation, d'étude et de topographie des cavités. Vu le caractère naturel et sauvage du domaine fréquenté, la pratique de la spéléologie impose la mise en œuvre de conduites sportives adaptées à une progression en milieu isolé, obscur, comportant le franchissement de nombreux obstacles verticaux, étroits, inondés, boueux ou chaotiques. La spéléologie se pratique généralement en groupe. Elle nécessite une condition physique basée sur l'endurance. Les connaissances techniques indispensables sont celles qui permettront au sportif d'accéder à tous types de cavités et d'y évoluer avec aisance et sécurité pour autrui et pour lui-même ; ceci, dans le respect du patrimoine souterrain. Cette activité inclut la notion d'autonomie totale pendant la période d'incursion. L'isolement imposé par l'environnement, le poids des charges, la spécificité des équipements et du ravitaillement sont des facteurs qui nécessitent réflexion et connaissances particulières. L'organisation, la mise en œuvre et la pratique des secours souterrains constituent un aspect indissociable de la pratique de la spéléologie. La connaissance des questions relatives à l'accès au milieu et à sa protection est un facteur essentiel de l'intégration et du respect de l'environnement. Ces techniques peuvent trouver un prolongement dans des spécialités voisines, telles que le canyoning, ou complémentaires, telles la plongée souterraine, la randonnée en montagne, l'escalade...

La spéléologie belge a commencé à se structurer en 1953 avec la création de la première fédération de spéléologie : la Fédération Belge de Spéléologie (FSB). Les vingt années qui suivront verront la population spéléo augmenter, ainsi que le nombre de clubs et de structures fédératives. Le besoin de cadres formés et reconnus a amené les fédérations à s'entendre. Un cursus a été élaboré en collaboration avec l'INEPS (ancêtre de l'ADEPS), la Commission Pédagogique a été instituée et les encadrants qui avaient les compétences et un palmarès justifiant en principe une expérience suffisante ont été reconnus comme aide-moniteur et moniteurs, en « droits acquis ». Le premier stage aide-moniteur a été organisé à Mont-Godinne en août 1971 avec comme titulaire de stage Claude De Broyer. Deux niveaux de formation de cadres existent à l'époque : Aide Moniteur et Moniteur. (Premier stage Moniteur en 1972 à Chauveroché). Les stages suivants ont consacré nombre de moniteurs de grande valeur regroupés à un niveau « interfédéral » dans une Ecole Belge de Spéléologie. En 1984, l'Ecole a naturellement été intégrée dans l'Union Belge de Spéléologie lorsque celle-ci a rassemblé toutes les composantes spéléo francophones. Pour conclure avec quelques dates, le Brevet Equipier, maintenant appelé brevet A, est organisé depuis 1975 ou 1976 (le premier a eu lieu au Trou Bernard, réseau du Number One) ; le niveau Initiateur a été créé en 1984 après une longue période de discussion entre tenants et opposants, ceux-ci craignant une « dévaluation » des formations. Une nouvelle formation de cadre a ensuite été ajoutée en 92-93 ; Brevet d'Initiateur en Randonnée Souterraine (BIRS, devenu BARS et maintenant MSA en Spéléologie). L'année 2000 est celle qui verra la première mouture des cahiers de charges pour toutes les formations de cadres.

À partir de 2013, la structure de ces formations est revue pour répondre à la Réforme de l'ADEPS basée sur le principe de la réforme de Bologne et en améliorer le fonctionnement : la formation dispensée en modules capitalisables permettra une meilleure progression pour les candidats et une économie d'énergie puisque les modules seront ouverts à tous....

Un niveau intermédiaire de qualification a été mis en place « Animateur en Spéléologie ». Ce niveau intermédiaire est exclusivement constitué de certains modules clairement identifiés de la formation Moniteur Sportif Initiateur en Spéléologie.

1.3 Homologation et certification

Les brevets de Moniteur Sportif animateur et initiateur en Spéléologie sont homologués /certifiés et donc reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation - voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet Initiateur en Spéléologie. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite. La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

La validation d'un module de *1ers soins d'un poids de 2 journées* (BFPSS, BEPS ou équivalent, opéré par un opérateur reconnu par l'AG Sport) constitue aussi un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif en spéléologie par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique).

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 3 phases / 3 étapes :

- *Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques, sauf pour le Moniteur Sportif animateur en Spéléologie).*
- *Les cours spécifiques.*
- *Le module de 1ers soins qui peut être suivi à tout moment du parcours de formation.*

2 REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES.

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 1 (les champs de compétences) et 4 (les conditions d'accès).

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la (des) discipline(s) auquel / auxquelles le présent référentiel de formation fait référence.

2.1 Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à vocation pédagogique fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

La formation d'un cadre sportif à **vocation pédagogique** recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR : Animer à la pratique sportive

NB : Il est possible d'envisager une qualification « Animateur sportif » dans la discipline spécifique. La formation « Animateur sportif » doit être constituée exclusivement de certains modules clairement identifiés de la formation « Initiateur Sportif ». (cfr « Référentiel formation et évaluation du niveau de qualification « Initiateur Sportif »). Au terme des processus de formation et d'évaluation, le candidat « Animateur sportif » reçoit un brevet homologué par l'AG Sport et ce lorsque la formation a fait l'objet d'un accord bilatéral (AG Sport - Opérateur délégataire de formation, notamment par la validation d'un référentiel de formation).

MONITEUR SPORTIF INITIATEUR : Animer - Initier - Fidéliser à la pratique sportive

Tous ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- De prérequis : compétences préalables à la formation
- Du profil de fonction : capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).
- Du public cible : public à charge du cadre sportif
- Du cadre d'intervention : cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction
- Du cadre d'autonomie et de responsabilité : cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- Cadre institutionnel et législatif
- Didactique et méthodologie
- Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Aspects sécuritaires et préventifs
- Ethique et déontologie

2.1.1 MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR

2.1.1.1 Prérequis du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Spéléologie.

- Age minimum : Etre âgé de minimum 17 ans pour les unités de formation n'impliquant aucun encadrement et 18 ans pour les autres unités de formation
- Etre titulaire du brevet A de l'UBS depuis moins de 5 ans.
- Etre affilié à l'UBS ou une association partenaire en lien avec la pratique de la spéléologie.
- Etre assuré pour la pratique de la spéléologie.
- Une attestation médicale attestant l'absence de contre indication à la pratique de la spéléologie et cela sans réserve.

2.1.1.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR en Spéléologie.

- Accueillir toute personne intéressée par le milieu souterrain
- Animer la pratique sportive.
- Focaliser son action sur la pratique ludique globale visant le développement des habiletés motrices générales préparatoires à la pratique spécifique d'un groupe / d'une famille de disciplines (voire d'une discipline sans verser dans la spécialisation).
- Fidéliser à une activité sportive sans toutefois pouvoir développer un apprentissage structuré, organisé et/ou formalisé.
- Donner une information scientifiquement valable concernant la formation de cavités, la vie sous terre et le respect du milieu.
- Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
- Organiser et animer une découverte du milieu souterrain (DMS) pour les débutants de la pratique de la spéléologie dans des cavités à prédominance horizontales.
- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif (l'animateur exerce / fonctionne sous la responsabilité / supervision d'un cadre pédagogique d'un niveau de qualification supérieur).

2.1.1.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN SPELEOLOGIE

- Tous les âges.
- Pratiquants « loisir » novices et débutants.
- Sportifs à la recherche de découverte d'activités physiques et sportives.

2.1.1.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN SPELEOLOGIE

- Les clubs en interne pour l'apprentissage des novices.
- La fédération lors des stages d'animation.
- Les JNS, Journées Nationales de découverte de la Spéléologie, ou toutes activités similaires.
- Les clubs notamment lors de stages DMS, durant les temps non scolaires.
- Les centres scolaires en pratiques sportives hors cours ou en journées sportives.
- Les structures diverses organisatrices de DMS (pratique de loisir encadrée).
- Programmes ADEPS d'animation sportive.

2.1.1.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN SPELEOLOGIE¹

- Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.

2.1.2 MONITEUR SPORTIF INITIATEUR

2.1.2.1 Prérequis du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE.

- Lauréat (ou validation) des cours généraux Moniteur Sportif Initiateur
- Age minimum : Etre âgé de minimum 17 ans pour les unités de formation n'impliquant aucun encadrement et 18 ans pour les autres unités de formation
- Etre titulaire du brevet B de l'UBS depuis moins de 5 ans.
- Etre affilié à l'UBS ou une association partenaire en lien avec la pratique de la spéléologie.
- Etre assuré pour la pratique de la spéléologie
- Une attestation médicale attestant l'absence de contre indication à la pratique de la spéléologie et cela sans réserve.

2.1.2.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE

- En plus du profil de l'animateur, l'initiateur développe les capacités suivantes :
- Transmettre, aux débutants dans la pratique de la spéléologie, les connaissances et compétences techniques nécessaires à une pratique autonome de l'activité, ainsi qu'à la réussite du brevet B.
- Continuer le développement des habiletés motrices générales.
- Développer progressivement des habiletés motrices spécifiques.
- Motiver à l'apprentissage sportif.
- Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective.
- Fidéliser à une activité sportive dans l'optique d'une pratique sportive poursuivie tout au long de la vie d'un haut niveau.
- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.
- Organiser et animer une découverte du milieu souterrain (DMS) pour les débutants de la pratique de la spéléologie dans les cavités horizontales et verticales.

2.1.2.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE

- Tout débutant de la pratique de la spéléologie, de tout âge
- Tout groupe (généralement jeune) lors de séances découvertes du milieu souterrain.
- Tout membre de club cherchant à se perfectionner.

¹ Voir descripteurs génériques du CFC - Annexe 1^{ère} - Moniteur Belge 15.05.2015

2.1.2.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE

- Les clubs, tant dans le cadre de DMS, que de la formation, de l'entraînement et du perfectionnement de leurs membres ainsi que dans le cadre de la pratique régulière des membres.
- Animation des camps fédéraux.
- Les centres scolaires en pratiques sportives hors cours, ou en cours si le moniteur dispose des diplômes pédagogiques requis, ou si le moniteur accompagne l'enseignant responsable de la classe.
- Les centres scolaires en journées sportives.
- Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive.
- Associations sportives diverses (sport senior, pratique loisir encadrée, ...).
- Commune (centres sportifs locaux, activité de quartier, plaine sportive, ...).
- Les structures diverses organisatrices de DMS (pratique de loisir encadrée).
- Les JNS, Journées Nationales de découverte de la Spéléologie.

2.1.2.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EN SPELEOLOGIE²

- Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

² Voir descripteurs génériques du CFC - Annexe 1^{ère} - Moniteur Belge 15.05.2015

3 DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION.

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 2 (les modalités d'organisation) et 4 (les conditions d'accès).

3.1 Schéma de base d'organisation de la formation

- Les formations de Moniteurs Sportifs Animateur et Initiateur sont organisées par Unités de formation regroupant, chacune, plusieurs modules. Ces Unités de formation se déroulent durant des week-ends (2 ou 4) durant lesquels, les candidats logent sur place. Le lieu de ces formations est variable et dépend des disponibilités des sites utilisés au cours de la formation.
- Ces formations s'organisent généralement tous les 18 mois. La programmation des sessions de formation peut être consultée sur le site de l'UBS :
- Le nombre minimum de candidats pour l'ouverture d'une unité de formation est de 4 candidats inscrits répondants aux pré-requis
- Le nombre maximum de candidats par unités de formation est de 18.
- Vérification systématique d'une assurance (RC) pour les candidats et chargés de cours lors des sessions de formation et d'évaluations.
- Présentation du schéma organisationnel général du dispositif de formation

Processus global d'apprentissage				Consolidation
Cours généraux opérés par l'ADEPS	Formation spécifique dispensé par tout opérateur reconnu			Recyclages Formations complémentaires et continuées.
	Prérequis	Formation théorique et pratique	Stages didactiques Rapport de stage	

3.2 Informations à fournir par l'opérateur de formation

- Voir section 2.1.1.1 Prérequis du Moniteur Sportif Animateur en Spéléologie.
- Voir section 2.1.2.1 Prérequis du Moniteur Sportif Initiateur en Spéléologie.
- L'âge minimum pour l'homologation par l'AG Sport d'un diplôme est de 18 ans.
- L'inscription définitive ne sera officialisée que si le candidat satisfait aux différents critères d'accès et qu'après paiement des droits d'inscriptions à la formation
- Des éventuelles dispenses partielles ou totales de cours peuvent être produites à la suite d'une décision de la Commission Pédagogique Mixte.
- Le candidat devra disposer d'un matériel personnel conforme aux règles de sécurité.
- Dès le début de la formation, le candidat est informé des exigences de présence et des critères d'évaluations.
- Les modalités pratiques (programmation, horaires, lieux de cours) des Unités de formation seront communiquées aux candidats aux plus-tard 10 jours avant le début de celle-ci. Les dates étant définies avant les inscriptions.

3.3 Durée théorique pour chaque niveau de qualification

- La durée théorique de travail nécessaire à l'obtention du brevet A pré-requis de l'animateur est de 200 heures.

Le cursus complet (prérequis, cours spécifique et module de 1^{er} soins) représente une charge de travail de 262h. => voir la section 4 : tableau de synthèse "charge théorique de travail"

- La durée théorique de travail nécessaire à l'obtention du brevet B pré-requis de l'Initiateur est de 600 heures.

Le cursus complet (prérequis, cours généraux, cours spécifiques et module de 1^{er} soins) représente une charge de travail de 744h. => voir la section 4 : tableau de synthèse "charge théorique de travail"

3.4 Test préliminaire ou probatoire à la formation

L'accès à la formation de Moniteur Sportif Animateur en Spéléologie nécessite la réussite à un test préliminaire : Le Brevet A.

Le brevet A (brevet d'autonomie en progression souterraine) de l'UBS qui est organisé annuellement (généralement lors d'un week-end du mois de septembre). Tous les renseignements concernant ce brevet sont disponibles sur le site internet de l'UBS.

L'accès à la formation de Moniteur Sportif Initiateur en Spéléologie nécessite la réussite préalable du module : Brevet B (brevet de compétence à l'équipement en Spéléologie, ce module peut être présenté avant la réussite des CG).

3.5 Documents administratifs à fournir par le candidat

- La preuve d'une assurance en adéquation avec la formation.
- Copie d'un document officiel permettant la vérification de l'âge du candidat.
- Présentation des documents attestant la réussite du pré-requis technique ou d'une dispense fournie par la commission pédagogique.
- Preuve d'acquiescement des droits d'inscription et d'homologation.
- L'attestation médicale mentionnée au 2.1.1.1 pour les non membres de la fédération.

3.6 Modalités d'inscription (préalable et définitive).

- Les dates, horaires, lieux et autres renseignements importants quant à la bonne information des unités de formation via le site internet de l'UBS, et de façon personnalisée à chaque candidat connu par courriel. Dès que la formation est entamée, seuls les candidats reçoivent les informations utiles et nécessaires pour la poursuite de celle-ci (voir section 3.1 schéma de base de l'organisation de la formation).
- Un montant de paiement de droits d'inscription sera demandé pour chaque session de formation.
- La procédure d'inscription consiste à envoyer un courriel à la personne de contact, chargée des formations de cadres de l'UBS avec les renseignements suivants : Nom, Prénom, date de naissance, club d'affiliation, unité de formation à laquelle il souhaite s'inscrire.
- L'inscription à la formation est effective quand les preuves de réussite du pré-requis, d'affiliation à une fédération de spéléologie si nécessaire, d'assurance si nécessaire, d'âge et d'une production d'attestation médicale sont établies. Ces preuves doivent être fournies à la personne de contact chargée des formations de cadre de l'UBS avant le début de l'unité de formation.
- L'inscription aux unités de formation est définitive, lorsque les preuves reprises ci-dessus sont établies et que le candidat est en ordre de paiement des droits d'inscription.
- Dès le début de la formation, le candidat est informé des exigences de présence et des critères d'évaluations.

3.7 Droit de rétractation

- Les candidats disposent d'un droit de rétractation si celle-ci survient au moins 15 jours avant la formation.
Pour ce faire, le candidat doit envoyer un mail, à la personne de contact chargée des formations de cadre de l'UBS, contenant la motivation de cette décision.

3.8 Protection des données personnelles

- Lors d'une inscription aux cours spécifiques (VAFE - cours - évaluations - ...) vous signifiez que vous acceptez les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de vos données personnelles.
- Vos données à caractère personnel sont stockées sur des serveurs gérés par l'UBS.
- Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais) diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse mail, discipline sportive.
- L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite.
- Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial.
- Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de sa formation.
- Chaque candidat a le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.
- Vos données personnelles sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de formation afin d'avoir une traçabilité concernant votre parcours de formation.
- Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme.
- Pour toute demande spécifique au RGPD (Règlement Général de Protection des Données) voici les coordonnées de la personne de référence au sein de l'opérateur de formation : Vincent Detraux vincent@speleo.be

3.9 Modalités diverses

- Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.
- Tout candidat MSAⁿ ou MSIn doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues.
 - Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau B2³
 - Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1⁴
 - Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1⁵

³ Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.

⁴ Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

⁵ Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

- Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription et au plus tard 15 jours ouvrables avant la 1^{ère} session d'évaluation) afin que l'opérateur de formation puisse analyser la situation. Ce délai minimal permettra d'essayer de trouver une solution adaptée à ce handicap et/ou difficultés particulières en vue du passage des épreuves d'évaluation.

L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.

- Lors des cours/évaluations, aucune prise de photo ne peut être réalisée (examineurs, grilles réponses, questionnaires, ...) et ce sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'évaluation du (des) candidat(s) en cause.
- Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁶ et/ou de Fair-play au cours des formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.
- Le non-respect des consignes de sécurité des formateurs et des responsables de la formation et/ou des évaluations ainsi que le non-respect du code de déontologie peut entraîner l'exclusion du candidat.
- Une attitude et/ou un langage non correct(s) tant à l'égard des autres candidats et/ou des formateurs et/ou le personnel ADEPS peut entraîner l'exclusion du candidat.
- La détention et/ou la consommation de boissons alcoolisées ou de toutes autres substances nocives ou illicites, lors des formations et/ou des évaluations peut entraîner l'exclusion du candidat.
- Tout non-respect de l'esprit de la Charte « Vivons Sport » ou du code de déontologie de l'UBS peut entraîner l'exclusion du candidat.
- Tout vol ou tentative de vol peut entraîner l'exclusion du candidat.

⁶ Voir « Charte - Vivons Sport » <http://www.sport-adepts.be/index.php?id=4667>.

4 REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES.

Cette section répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 3 (le programme et le contenu), 5 (les modalités de l'évaluation) et 6 (les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants).

4.0 Généralités

La formation spécifique fait partie du processus global d'apprentissage tel que décrit au § 1.3 (Introduction générale de la formation spécifique).

Processus global d'apprentissage			Consolidation
Cours généraux opéré par l'ADEPS	Formation spécifique		Recyclages Formations complémentaires et continuées.
	Prérequis	Formation théorique et pratique	

L'ensemble du processus fera l'objet d'une évaluation permanente afin de tendre vers les améliorations et reformulation les plus adaptées et en phase avec les réalités du moment.

Tous les acteurs (Commission Formation de l'UBS, les autres opérateurs de formation, les titulaires de cours, maîtres de stage, stagiaires, etc.) seront sensibilisés et sollicités au travers d'un document d'évaluation de la formation fourni par l'opérateur.

A l'issue de chaque année académique les modifications éventuelles seront soumises par la Commission Formation de l'UBS à l'approbation de la Commission Pédagogique Mixte.

Les modules de formation au regard de chaque thématique de ce niveau de qualification sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous.

Thématique 1	Thématique 2	Thématique 3	Thématique 4	Thématique 5
Cadre institutionnel et législatif	Didactique et méthodologie	Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Aspects sécuritaires et préventifs	Ethique et déontologie
<u>Module CG 111 (1 hr)</u> Ma formation de cadre sportif	<u>Module CG 121 (4 hrs)</u> Apprentissage et contenus en fonction de l'âge	<u>Module CG 131 (3 hrs)</u> Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle	<u>Module CG 141 (1,5 hr)</u> Une pratique en toute sécurité : la prévention	<u>Module CG 151 (1,5 hr)</u> Règles de bonnes conduites d'un cadre sportif
<u>Module CG 112 (1 hr)</u> Statut social et fiscal du moniteur sportif	<u>Module CG 122 (3 hrs)</u> Mon action avant, pendant et après "Ma séance"	<u>Module CG 132 (3 hrs)</u> Un support à l'activité physique : la « machine humaine »	Module 1.4* (16hrs) 1ers soins	<u>Module CS 0.5.1.</u> Protection du milieu
<u>Module CG 113 (1 hr)</u> <u>Le paysage sportif : du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales</u>	<u>Module CG 123 (2 hrs)</u> <u>Le Multimedia au service de l'apprentissage sportif</u>	<u>Module CG 133 (1 hr)</u> <u>Déficiences et pratiques sportives : organisation du "HandiSport"</u>	<u>Module CS 0.4.1.</u> <u>Secours (prévention et gestion de l'accident)</u>	<u>Module CS 0.5.2.</u> <u>Code de déontologie</u>
<u>Module CS 0.1.1.</u> Les associations	<u>Module CS 0.2.1.</u> Didactique et éléments de pédagogie : découverte du milieu souterrain	<u>Module CG 134 (1 hr)</u> Recommandations de base pour une bonne pratique physique	<u>Module CS 0.4.2.</u> Techniques d'assurages	
<u>Module CS 0.1.2.</u> Assurance et applications professionnelles	<u>Module CS 0.2.2.</u> Didactique et éléments de pédagogie : Stage concernant le module CS 0.2.1 "découverte du milieu souterrain"	<u>Module CS 0.3.1.</u> Equipement individuel et collectif	<u>Module CS 1.4.0.</u> Brevet B	
	<u>Module CS 1.2.1.</u> Didactique et éléments de pédagogie : généralités	<u>Module CS 0.3.2.</u> Connaissance du milieu souterrain (biopéologie, géologie, hydrogéologie karstique, minéralogie)	<u>Module CS 1.4.1.</u> Techniques de dégagements	
	<u>Module CS 1.2.2.</u> Didactique et éléments de pédagogie : travail en falaise	<u>Module CS 0.3.3.</u> Orientation (lecture de topographies et de cartes)		
	<u>Module CS 1.2.3.</u> Didactique et éléments de pédagogie : Stage concernant le module CS 1.2.2 " travail en falaise "	<u>Module CS 1.3.1.</u> Conseil en choix de matériel		
	<u>Module CS 1.2.4.</u> Didactique et éléments de pédagogie : découverte du milieu souterrain			
	<u>Module CS 1.2.5.</u> Didactique et éléments de pédagogie : Stage concernant le module CS 1.2.4 "découverte du milieu souterrain"			

Brun : modules des cours généraux

Vert : modules 1 ^{er} soins (BFPSS ou BEPS, requis pour l'Animateur)
Mauve : modules de l'Unité de formation Connaissance du milieu (requis pour l'Animateur)
Bleu : modules de la 1 ^{ère} Unité de formation pédagogique (requis pour l'Animateur)
Jaune : modules de la 2 ^{ème} Unité de formation pédagogique
Rouge : Stages

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

D'un point de vue générique, les compétences sont identifiées et développées comme « des aptitudes à mettre en œuvre ». Elles sont envisagées comme « un ensemble organisé de savoirs (connaissances), de savoir-faire (capacité de faire / de mettre en œuvre), et d'attitudes (savoir-être / comportements professionnels et déontologiques « cadre sportif ») qui permettent d'accomplir un certain nombre de tâches ».

Charge de travail :

La charge de travail indique le temps en principe nécessaire aux candidats pour suivre toutes les activités d'apprentissage (cours, séminaires, projets, travaux pratiques, préparations de cours, étude personnelle, évaluations, stages obligatoires, ...) requises pour parvenir aux résultats d'apprentissages attendus.

Dès lors, l'estimation de la charge de travail ne doit pas être exclusivement basée sur le nombre d'heures passées en compagnie des chargés de cours / des formateurs / des maîtres de stages / des évaluateurs / ... (activités en présentiel). La charge théorique de travail est donc bien plus large et englobe aussi l'ensemble des activités d'apprentissage et de préparation aux certifications / évaluations.

Critères d'évaluation :

Les niveaux de "comportements observables" sont :

- **NA : Non Acquis** - le candidat n'a pas développé la compétence attendue *Plusieurs comportements observables attestent de manquements.*
- **EVA : En Voie d'Acquisition** - le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. **Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment.** Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A : Acquis** - le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il **peut régulièrement démontrer** le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM : Acquis avec une certaine Maîtrise** - le candidat **peut toujours démontrer** les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

4.0.1 Description des fautes graves sécuritaires éliminatoires lors de la formation et des évaluations :

- **Fautes graves directement éliminatoires : (liste non exhaustive).**
 - Ne pas être relié à la corde de sécurité
 - Non port du casque lors d'une activité
 - Croll non doublé en progression
 - Déplacement en auto-assurance sur bloqueur sans que le mousqueton de longe ne coiffe la corde
 - MAVC ouvert ou non verrouillé
 - Utiliser le descendeur à l'envers
 - Être sécurisé par un seul point non irréprochable
 - S'expose exagérément en progression sans agrès
 - Oublier le nœud en bout de corde
 - Frottement grave
 - Facteur de chute supérieur à 1
 - Choix d'amarrage dangereux
 - Non doublement d'un amarrage présentant un risque excessif en cas de rupture.
 - ... autres erreurs de même gravité

- **Fautes graves dont la répétition ou la multiplication est éliminatoire (liste non exhaustive) :**
 - Pour un nœud à oreilles : se longer dans une seule grande ganse.
 - Passage de nœud : ne pas se longer dans le nœud ou autre erreur technique impliquant un problème de sécurité.
 - Être pendu sur un mousqueton en alliage léger dans un câble (très grave si le câble est long).
 - En progression sur vire, se trouver en facteur de chute supérieur à 1.
 - Mousqueton de freinage placé directement sur le MAVC excepté le Handy.
 - Ne pas s'assurer que la corde coulisse dans le bloqueur lorsqu'on est assuré uniquement sur celui-ci.
 - S'expose inutilement en progression sans agrès.
 - Purge insuffisante d'un puits.
 - Descendre sur demi-cabestan sur un mousqueton sans virole ou virole qui s'ouvre lors du frottement de la corde.
 - Pour le Prussik, cordelette de résistance insuffisante.
 - Pour le Cœur (ou le Rémy), utilisation de 2 mousquetons non identiques.
 - Choix d'amarrage inadapté
 - ... autres erreurs de même gravité

4.1 Place de la thématique dans le cursus du niveau de formation Initiateur

4.1.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif

- **Objectifs généraux :**
 - Comprendre et être capable de se référer aux notions élémentaires de responsabilité civile et pénale.
 - Se situer dans le cadre institutionnel régissant le sport dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
 - Comprendre le profil du paysage sportif belge.
 - Comprendre l'organisation générale de la spéléologie belge et internationale.
 - Se référer aux règles de base de l'activité spéléologique.
- **Nombre de modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :**
Animateur : 2 / Initiateur : 2
- **Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :**

	Modules	Animateur	Initiateur
CG	CG 111	----	Ma formation de cadre sportif
	CG 112	----	Statut social et fiscal du moniteur sportif
	CG 113	----	Le paysage sportif : du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales
CS	CS 0.1.1	Les associations	
	CS 0.1.2	Assurance et applications professionnelles	

○ CS 0.1.1 Les associations :

○ Résumé :

Ce cours a pour but d'expliquer les structures organisationnelles de l'Union Belge de Spéléologie et de l'ADEPS :

- Structure de l'Union Belge de Spéléologie : CA, les commissions,
- Connaissance des différents types de structures d'association formant des clubs (ASBL, SPRL, association de fait, ...).
- Rôles et influence de l'UBS, ses rapports avec les fédérations internationales et étrangères.
- Lutte contre le dopage.

○ Concepts / mots-clés :

○ Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitriser les structures de l'UBS et de l'ADEPS.		x		
Maitriser la gestion de club (ASBL, SPRL)		x		
Avoir un aperçu de la position de ces organismes (UBS et ADEPS), au point de vue international.	x			

○ Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
1,1,3	**
1,5,1	*
1,1,2	*

Code autre module CS	Liens
0,1,2	*
0,5,2	*
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours possibles :**

Syllabus "classique"	X	PréAO: ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Techniques	<input type="checkbox"/>	SF Tactiques	<input type="checkbox"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="checkbox"/>
SF Didactiques	<input type="checkbox"/>	SF Méthodologiques	<input type="checkbox"/>	SF Pédagogiques	<input type="checkbox"/>	SE / Attitudes	<input type="checkbox"/>

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	<i>Normative</i>	<input type="checkbox"/>	Sommative	<i>Normative</i>	<input type="checkbox"/>	Certificative	<i>Normative</i>	<input type="checkbox"/>
	<i>Critériée</i>	<input type="checkbox"/>		<i>Critériée</i>	<input type="checkbox"/>		<i>Critériée</i>	<input checked="" type="checkbox"/>

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	<input type="checkbox"/>	Ecrite	<input checked="" type="checkbox"/>
Pratique s/ terrain	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ ***Mode :***

QCM	<input checked="" type="checkbox"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input type="checkbox"/>
Démonstrations	<input type="checkbox"/>	Dossier / portfolio	<input type="checkbox"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="checkbox"/>
Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

Tous les scores des RAA sont additionnés pour un critère d'évaluation global.

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur / examinateur jusqu'à 18 personnes dans un local similaire à une classe.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Gestionnaire d'une ASBL ou SPRL de dimension moyenne.	3 ans d'ancienneté dans la gestion d'une association

- **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>
A instruire par la commission pédagogique après dépôt d'un dossier	-

○ **CS 0.1.2 Assurance et applications professionnelles :**

- **Résumé :** Ce cours a pour but de faire connaître, au candidat, où se situe sa responsabilité, ce qu'il doit faire ou ne pas faire lorsqu'il agira en tant que cadre :

- Connaître le droit de la responsabilité, personnelle, des supérieurs, des élèves, tant au niveau civil que pénal ;
- Connaître les démarches à réaliser, en matière d'assurance, avant de prendre un groupe en charge ;
- Assurances : La responsabilité civile dans les pays européens (définition et exemples) ;
La responsabilité du fait d'autrui : conséquence de la responsabilité, les assurances.

- **Concepts / mots-clés :**

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
être capable de différencier responsabilité civile et pénale, ainsi que leurs conséquences.			x	
Maitriser les implications de l'arrêté Royal Divertissement actif.			x	

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
1,1,2	**
1,5,1	*

Code autre module CS	Liens
0,5,2	*
0,1,1	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre :- hh:mm	00:00	Autre :- hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation**

- **Méthodologie :**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours possible :**

Syllabus "classique"	X	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion possibles :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommativ	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="radio"/>

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input checked="" type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="radio"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="radio"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

Tous les scores des RAA sont additionnés pour un critère d'évaluation global.

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur / examinateur jusqu'à 18 personnes dans un local similaire à une classe.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Juriste (avocat, maîtrise en droit,...)	5 ans d'ancienneté dans la profession

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>
Maîtrise en droit	

Ce module peut amener à une *dispense dumod CG MEd Th1 Mod2.*

4.1.2 Thématique 2 : Didactique et méthodologie

- **Objectifs généraux** : permettre au futur cadre de maîtriser les outils didactiques et méthodologiques pratiques nécessaires pour développer au mieux les capacités des personnes encadrées en toute sécurité.

- **Nombre de modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie »** :

Animateur : 2 / Initiateur : 7

- **Identification des modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie »** :

	Modules	Animateur	Initiateur
CG	CG 121	----	Apprentissage et contenus en fonction de l'âge
	CG 122	----	Mon action avant, pendant et après "Ma séance"
	CG 123	----	Le Multimédia au service de l'apprentissage sportif
CS	CS 0.2.1	Didactique et éléments de pédagogie : découverte du milieu souterrain	
	CS 0.2.2	Didactique et éléments de pédagogie : Stage concernant le module CS 0.2.1 "découverte du milieu souterrain"	
	CS 1.2.1	----	Didactique et éléments de pédagogie : généralités
	CS 1.2.2	----	Didactique et éléments de pédagogie : travail en falaise
	CS 1.2.3	----	Didactique et éléments de pédagogie : Stage concernant le module CS 1.2.2 " travail en falaise "
	CS 1.2.4	----	Didactique et éléments de pédagogie : découverte du milieu souterrain
	CS 1.2.5	----	Didactique et éléments de pédagogie : Stage concernant le module CS 1.2.4 "découverte du milieu souterrain"

- CS 0.2.1 Didactique et élément de pédagogie, découverte du milieu souterrain :

Résumé : Ce module a pour but d'élaborer un guidage, un accompagnement d'un groupe de tailles et d'âges différents de manières théoriques et en définir les objectifs principaux :

- Pouvoir se situer lors des phases d'encadrements face à un groupe de tailles et d'âges différents.
 - Utiliser des techniques de communications appropriées aux nombres de participants, à leurs attentes et aux âges différents du groupe à former.
 - Utiliser des outils ludiques appropriés à l'activité.
 - Organisation théorique d'une DMS, y compris la préparation, dans des cavités de type horizontal.
- **Concepts / mots-clés :** DMS : Découverte du milieu souterrain.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Etre capable d'organiser une DMS.			x	
Etre capable d'encadrer une DMS en toute sécurité.			x	
Etre capable d'animer une DMS en toute sécurité.		x		

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
1,2,1	**
1,2,2	*
1,4,1	*
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
0.2.2	**
1.2.1	*
1.2.2	*
1.2.4	**
0.3.2	*
0.4.1	*
0.4.2	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					07:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					07:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	05:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00

Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00
--------------------------------------------	-------	-----------------------	-------	-----------------------	-------

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours possible :**

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	O

L'évaluation certificative est prévue dans le cadre du stage (module 0.2.2) excepté sur les aspects sécuritaires pour lesquels le jugement se fait tout au long de la formation.

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	X	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	X	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

Organiser une DMS

NA	Pas de préparation ou erreurs grossières dans celle-ci. Matériel à ce point insuffisant que l'activité ne peut se dérouler valablement.
EVA	Les renseignements donnés aux participants sont insuffisants ou trop imprécis, analyse de risque non faite ou mal estimé, manquement dans le matériel prévu.
A	Analyse de risque insuffisamment formalisé et l'information donnée aux participants réduits au minimum nécessaire, matériel limité au strict nécessaire.
AM	Prépare correctement son activité (informations données aux participants, analyse de risque, matériel nécessaire y compris un kit reprenant le nécessaire pour une intervenir dans la majorité des incidents).

Etre capable d'encadrer une DMS en toute sécurité : S'adapter

NA	Etre incapable de moduler son activité. Cote éliminatoire si cela entraîne un problème de sécurité.
EVA	Ne peut apporter que quelques modifications qui restent superficielles ou tardives en fonction des nécessités de la sortie.
A	Adapte la sortie en fonction des circonstances de dernière minute et des circonstances rencontrées lors de l'activité.
AM	Est capable de prendre en compte les différences internes du groupe, remarquable capacité à adapter son parcours à tout type de public et de condition.

Etre capable d'encadrer une DMS en toute sécurité : Sécurité :

NA	Commet une ou plusieurs erreurs de sécurités. Absence ou mauvais briefing avant l'activité. Cote éliminatoire.
EVA	Assure le minimum de sécurité requis, mais fait preuve de légèreté dans certains cas.
A	Couvre efficacement tous les dangers.
AM	Couvre efficacement tous les dangers en les anticipant, prévoyant avant même de le rencontrer.

Etre capable d'animer une DMS en toute sécurité.

NA	Se contente de gérer la sécurité, sans autre interaction avec le groupe et/ou énonce des contre-vérités. Ne respecte pas le code déontologie.
EVA	Une interaction minimaliste ou/et ne tient pas compte des desideratas de départ ou/et est excessif (autoritarisme, prise de paroles abusives ou agressives, timing non respecté, etc....
A	Répond partiellement aux attentes de son groupe, ne génère pas l'enthousiasme.
AM	Ludique, culturel et sportif. Est capable de distinguer les attentes individuelles du groupe et d'y répondre.

NB : Le non respect du code de déontologie entraîne un échec à ce module

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 cadre pour 18 personnes pour la partie cours magistral.
- 1 cadre pour 3 à 4 personnes pour la partie pratique.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Initiateur expérimenté dans l'encadrement de groupes novices ou supérieur pour la partie pratique	3 ans de pratique d'encadrement.
Détaché pédagogique pour la partie théorique en didactique	5 ans d'ancienneté liés au monde spéléo

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

- **CS 0.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 0.2.1:**
- **Résumé** : Stage permettant d'attester que le candidat maîtrise concrètement et pas seulement théoriquement les résultats d'acquis d'apprentissage du module 0.2.1:
 - Pouvoir se situer lors des phases d'encadrements face à un groupe de tailles et d'âges différents.
 - Utiliser des techniques de communications appropriées aux nombres de participants, à leurs attentes et aux âges différents du groupe à former.
 - Organisation pratique d'une DMS, y compris la préparation, dans des cavités de type horizontal.
- **Concepts / mots-clés** : DMS : Découverte du milieu souterrain.
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages** :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Etre capable d'organiser une DMS.			x	
Etre capable d'encadrer une DMS en toute sécurité.			x	
Etre capable d'animer une DMS en toute sécurité.		x		

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
0,2,1	**
1,2,2	*
1,4,1	*
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
0.2.2	**
1.2.1	*
1.2.2	*
1.2.4	**
0.3.2	*
0.4.1	**
0.4.2	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail** :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					08:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					08:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations,	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00

		de (micro-) enseignement, ... - hh:mm			
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	08:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					16:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	16:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="radio"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés :	<input type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Modalités d'évaluation :**
- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Techniques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Tactiques	<input type="radio"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Méthodologiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Pédagogiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SE / Attitudes	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommative	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	<input checked="" type="checkbox"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input type="radio"/>
Démonstrations	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**
- Organiser une DMS

NA	Pas de préparation ou erreurs grossières dans celle-ci. Matériel à ce point insuffisant que l'activité ne peut se dérouler valablement. Cote éliminatoire.
EVA	Les renseignements donnés aux participants sont insuffisants ou trop imprécis, analyse de risque non faite ou mal estimé, manquement dans le matériel prévu.
A	Analyse de risque insuffisamment formalisé et l'information donnée aux participants réduits au minimum nécessaire, matériel limité au strict nécessaire.
AM	Prépare correctement son activité (informations données aux participants, analyse de risque, matériel nécessaire y compris un kit reprenant le nécessaire pour une intervenir dans la majorité des incidents).

- Etre capable d'encadrer une DMS en toute sécurité : S'adapter

NA	Etre incapable de moduler son activité. Cote éliminatoire si cela entraine un problème de sécurité.
EVA	Ne peut apporter que quelques modifications qui restent superficielles ou tardives en fonction des nécessités de la sortie.
A	Adapte la sortie en fonction des circonstances de dernière minute et des circonstances rencontrées lors de l'activité.
AM	Est capable de prendre en compte les différences internes du groupe, remarquable capacité à adapter son parcours à tout type de public et de condition.

- Etre capable d'encadrer une DMS en toute sécurité : Sécurité :

NA	Commet une ou plusieurs erreurs de sécurités. Absence ou mauvais briefing avant l'activité. Cote éliminatoire.
EVA	Assure le minimum de sécurité requis, mais fais preuve de légèreté dans certains cas.
A	Couvre efficacement tous les dangers.
AM	Couvre efficacement tous les dangers en les anticipant, prévoyant avant même de le rencontrer.

- Etre capable d'animer une DMS en toute sécurité.

NA	Se contente de gérer la sécurité, sans autre interaction avec le groupe et/ou énonce des contre-vérités. Ne respecte pas le code deontologie. Cote éliminatoire.
EVA	Une interaction minimaliste ou/et ne tient pas compte des desideratas de départ ou/et est excessif (autoritarisme, prise de paroles abusives ou agressives, timing non respecté, etc....
A	Répond partiellement aux attentes de son groupe, ne génère pas l'enthousiasme.
AM	Ludique, culturel et sportif. Est capable de distinguer les attentes individuelles du groupe et d'y répondre.

- Deux cotations « EVA » dans ces quatre rubriques, entraînent un échec global.
- NB : Le non respect du code de déontologie entraîne un échec à ce module

- o **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 cadre par candidat lors d'une DMS.

- o **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Initiateur ou équivalent	3 ans d'ancienneté de pratique d'encadrement

- o **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

CS 1.2.1 Didactique et éléments de pédagogie, généralités :

Résumé : Ce module a pour but :

- D'élaborer des leçons d'apprentissage de techniques spéléo, de manière théorique et en définir les objectifs principaux.
- De planifier, organiser des leçons en fonction des objectifs à atteindre :
 - Pouvoir se situer lors des phases d'apprentissages, face à un groupe de taille et d'âge différent ;
 - Utiliser des techniques de communication appropriées aux nombres et à l'âge du groupe à former ;
 - Comprendre les notions de pédagogie signifiante (en justifiant les choix) et dogmatique (par principe, exemple : les nœuds) ;
 - Transposer l'élaboration théorique des leçons dans des conditions d'apprentissages efficaces et sécuritaires sur le terrain (salle, rocher, grotte) ;
- Evaluer après formation un groupe de taille et d'âges différents, faire un bilan de fin de cycle d'apprentissage.
- **Concepts / mots-clés :**
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Etre capable de gérer l'organisation d'une activité				X
Etre capable de gérer un groupe de tous types.			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
1,2,1	**
1,2,2	**
1,2,3	*

Code autre module CS	Liens
0.2.2	**
1.2.3	**
1.2.5	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					06:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					07:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	04:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:30	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:30
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	01:30	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input checked="" type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
------------------------------------------------	-------------------------------------	-----------------	-----------------------	----------------------------------------------	-----------------------

Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Modalités d'évaluation :**
- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Techniques	<input type="checkbox"/>	SF Tactiques	<input type="checkbox"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="checkbox"/>
SF Didactiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Méthodologiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Pédagogiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SE / Attitudes	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommative	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	<input checked="" type="checkbox"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	Est incapable de planifier une séquence d'apprentissage.
EVA	Choisit des séquences inadaptées aux besoins du groupe et/ou une logistique inappropriée (lieu, timing, matériel).
A	Est capable de prévoir une séance d'apprentissage cohérente.
AM	A prévu des séquences d'apprentissage modulables et/ou fait de très bons choix pédagogiques quant à l'approche.

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 cadre pour 20 personnes pour la partie cours magistral.

1 cadre pour 5 à 6 personnes pour la partie pratique interactive en groupe.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Educateur ou équivalent pour la partie pratique	3 ans d'ancienneté de brevet
Détaché pédagogique pour la partie théorique en didactique ou MS Educateur et assimilé	5 ans d'ancienneté liés au monde spéléo

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

CS 1.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, travail en falaise :

Résumé : Ce module a pour but la mise en pratique de la didactique et des éléments de pédagogie :

- Préparation d'une séance d'apprentissage de manière théorique, en falaise ou en salle ;
- Préparation et organisation sécuritaire des agrès en vue des apprentissages ;
- Démonstration magistrale ;
- Accompagnement personnalisé.

○ **Concepts / mots-clés :**

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Etre capable d'encadrer un groupe en falaise en toute sécurité.				x
Etre capable de planifier des séquences d'apprentissage adaptées aux candidats			x	
Etre capable de faire évoluer les séquences d'apprentissage en fonction des besoins du groupe		x		

○ **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
1,4,1	*
1,2,2	**
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
1.3.1	*
1,4,0	**
1.2.1	**
0.4.1	*
1.4.1	**

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					06:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					02:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					08:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	04:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00

Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	02:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00
--------------------------------------------	-------	-----------------------	-------	-----------------------	-------

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	X
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	X

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	X	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	X	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	Est incapable de planifier une séquence d'apprentissage. Est désemparé lors de la gestion d'un groupe et ne parvient pas à communiquer avec celui-ci. Est incapable d'évaluer les besoins d'un groupe et de s'adapter à celui-ci. Commet ou laisse passer des erreurs de sécurité graves de façon répétées.
EVA	Choisit des séquences inadaptées aux besoins du groupe et/ou une logistique inappropriée (lieu, timing, matériel). Éprouve des difficultés à communiquer face au groupe et/ou ne se fait pas respecter par celui-ci. Évalue mal les besoins d'un groupe et/ou ne s'adapte pas suffisamment à celui-ci Commet ou laisse passer une erreur de sécurité graves ou des erreurs modérées de façon répétées.
A	Est capable de prévoir une séance d'apprentissage cohérente. Communique valablement avec le groupe et a une autorité suffisante. S'adapte globalement aux besoins du groupe. Gère correctement la sécurité.

AM

A prévu des séquences d'apprentissage modulables.
Choisit de façon adaptée au groupe la pédagogie signifiante ou dogmatique.
Capte l'attention de son auditoire.
Est capable d'individualiser les apprentissages en fonction de ses observations.

Le module est considéré en échec si NA

NB : Le non respect du code de déontologie entraîne un échec à ce module

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 cadre pour 10 personnes pour la partie cours magistral.

1 cadre pour 3 à 4 personnes pour la partie pratique.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Educateur ou équivalent pour la partie pratique	3 ans de pratique d'encadrement.

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

CS 1.2.3 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 1.2.2 :

- **Résumé :** Stage permettant d'attester que le candidat maîtrise concrètement et pas seulement théoriquement les résultats d'acquis d'apprentissage du module 1.2.2:
 - Mise en application de la séance d'apprentissage élaborée de manière théorique, en falaise ou en salle ;
 - Préparation et organisation sécuritaire des agrès en vue des apprentissages ;
 - Démonstration magistrale ;
 - Accompagnement personnalisé.
- **Concepts / mots-clés :**
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Etre capable d'encadrer un groupe en falaise en toute sécurité.				x
Etre capable de planifier des séquences d'apprentissage adaptées aux candidats			x	
Etre capable de faire évoluer les séquences d'apprentissage en fonction des besoins du groupe		x		

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
1,2,1	**
1,2,2	**
1,3,1	*
1,4,1	*

Code autre module CS	Liens
1.2.2	**
1.2.1	*
1.3.1	*
1,4,0	**
1.4.1	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					08:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					08:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	08:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					16:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	16:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="radio"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
------------------------------------------------	-----------------------	-----------------	-----------------------	----------------------------------------------	-----------------------

Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Techniques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Tactiques	<input type="checkbox"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="checkbox"/>
SF Didactiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Méthodologiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Pédagogiques	<input checked="" type="checkbox"/>	SE / Attitudes	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommative	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	<input checked="" type="checkbox"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Démonstrations	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

- **Critères d'évaluation :**

RAA sécurité et planification des séquences

NA	Est incapable de planifier une séquence d'apprentissage. Est désemparé lors de la gestion d'un groupe et ne parvient pas à communiquer avec celui-ci. Commet ou laisse passer des erreurs de sécurité graves de façon répétées.
EVA	Choisit des séquences inadaptées aux besoins du groupe et/ou une logistique inappropriée (lieu, timing, matériel). Éprouve des difficultés à communiquer face au groupe et/ou ne se fait pas respecter par celui-ci. Commet ou laisse passer une erreur de sécurité graves ou des erreurs modérées de façon répétées.
A	Est capable de prévoir une séance d'apprentissage cohérente. Communique valablement avec le groupe et a une autorité suffisante. Gère correctement la sécurité.
AM	A prévu des séquences d'apprentissage modulables. Choisit de façon adaptée au groupe la pédagogie signifiante ou dogmatique. Capte l'attention de son auditoire.

Echec prononcé si NA ou EVA

RAA évoluer les séquences d'apprentissage en fonction des besoins du groupe

NA	Est incapable d'évaluer les besoins d'un groupe et de s'adapter à celui-ci.
EVA	Évalue mal les besoins d'un groupe et/ou ne s'adapte pas suffisamment à celui-ci
A	S'adapte globalement aux besoins du groupe.
AM	Est capable d'individualiser les apprentissages en fonction de ses observations.

Echec prononcé si NA

NB : Le non respect du code de déontologie entraîne un échec à ce module

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 cadre par candidat en salle ou sur falaise.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur initiateur expérimenté ou équivalent	3 ans d'ancienneté de pratique en tant qu'initiateur

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

○ CS 1.2.4 Didactique et éléments de pédagogie, découverte du milieu souterrain :

- **Résumé :** Ce module a pour but l'organisation théorique et pratique d'une DMS, y compris la préparation, dans tout type de cavité.
- **Concepts / mots-clés :** DMS : Découverte du milieu souterrain
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Etre capable d'organiser une DMS.				x
Etre capable d'encadrer une DMS sportive en toute sécurité.				x
Etre capable d'animer une DMS en toute sécurité.			x	

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
1,2,1	**
1,2,2	*
1,4,1	*
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
0.2.1	**
1.2.1	**
1.2.2	*
1.3.1	*
1,4,1	*
1,4,0	**
0,4,1	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					06:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					02:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					08:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	04:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	02:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés :	<input type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	X
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

Contexte :

Orale	X	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	X	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	Est incapable d'organiser une DMS. Est désemparé lors de la gestion d'un groupe et ne parvient pas à communiquer avec celui-ci. Est incapable d'évaluer les attentes d'un groupe et de s'adapter à celui-ci. Commets ou laisse passer des erreurs de sécurité graves de façon répétées.
EVA	Choisit des parcours inadaptés au niveau du groupe et/ou une logistique inappropriée (lieu, timing, matériel). Éprouve des difficultés à communiquer face au groupe et/ou ne se fait pas respecter par celui-ci. Évalue mal les attentes d'un groupe et/ou ne s'adapte pas suffisamment à celui-ci. Commets ou laisse passer une erreur de sécurité graves ou des erreurs modérées de façon répétées.
A	Est capable d'organiser valablement une DMS. Adapte sa communication en fonction du public et de ses attentes et a une autorité suffisante. S'adapte au niveau du groupe. Gère correctement la sécurité.
AM	Est capable d'organiser avec rigueur une DMS Capte l'attention du public et répond à ses attentes avec une autorité naturelle.

Echec prononcé en cas de NA

NB : Le non-respect du code de déontologie entraîne un échec à ce module

CdCh_MSA_UBS_Spéléologie_V2.0

2018MMJJ



- **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 cadre pour 20 personnes pour la partie cours magistral.

1 cadre pour 3 à 4 personnes pour la partie pratique.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Educateur ou équivalent pour la partie pratique	3 ans de pratique d'encadrement.

- **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

- **CS 1.2.5 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 1.2.4:**
- **Résumé :** Stage permettant d'attester que le candidat maîtrise les résultats d'acquis d'apprentissage du module 1.2.4:
- **Concepts / mots-clés :** DMS : Découverte du milieu souterrain.
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Etre capable d'organiser une DMS.				x
Etre capable d'encadrer une DMS sportive en toute sécurité.				x
Etre capable d'animer une DMS en toute sécurité.			x	

Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés ()**

Code module CG	Liens
1,2,2	**
1,4,1	*
1,3,1	*
1,2,1	*
...	
...	

Code autre module CS	Liens
0.2.1	**
1.2.2	*
1.2.4	**
1.3.1	*
1,4,0	**
1,4,1	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					08:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					08:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoriums, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	08:00	Autre :-hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					16:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des	16:00	Se préparer aux examens, étudier de	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors	00:00

activités en présentiel - hh:mm		manière indépendante et personnelle - hh:mm		des activités en présentiel - hh:mm	
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="radio"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommativ	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input checked="" type="checkbox"/>
	Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	<input checked="" type="checkbox"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	Est incapable d'organiser une DMS. Est désemparé lors de la gestion d'un groupe et ne parvient pas à communiquer avec celui-ci. Est incapable d'évaluer les attentes d'un groupe et de s'adapter à celui-ci. Commet ou laisse passer des erreurs de sécurité graves de façon répétées.
EVA	Choisit des parcours inadaptés au niveau du groupe et/ou une logistique inappropriée (lieu, timing, matériel). Éprouve des difficultés à communiquer face au groupe et/ou ne se fait pas respecter par celui-ci. Évalue mal les attentes d'un groupe et/ou ne s'adapte pas suffisamment à celui-ci. Commet ou laisse passer une erreur de sécurité graves ou des erreurs modérées de façon répétées.
A	Est capable d'organiser valablement une DMS. Adapte sa communication en fonction du public et de ses attentes et a une autorité suffisante. S'adapte au niveau du groupe. Gère correctement la sécurité.
AM	Est capable d'organiser avec rigueur une DMS Capte l'attention du public et répond à ses attentes avec une autorité naturelle.

Echec prononcé si NA ou EVA

NB : Le non-respect du code de déontologie entraîne un échec à ce module

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 cadre par candidat

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Initiateur expérimenté ou équivalent	3 ans de pratique d'encadrement.

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

4.1.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

- **Objectifs généraux :**
 - Vérifier et développer les connaissances techniques nécessaires à la pratique et l'encadrement en toute sécurité.
 - Développer les connaissances scientifiques générales liées au monde spéléo afin de donner une information pertinente aux encadrés sur les milieux fréquentés.
- **Identification des modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :**

	Modules	Animateur	Initiateur
CG	CG 131	----	Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle
	CG 132	----	Un support à l'activité physique : la « machine humaine »
	CG 133	----	Déficiences et pratiques sportives : organisation du "HandiSport"
	CG 134	----	Recommandations de base pour une bonne pratique physique
CS	CS 0.3.1	Equipement individuel et collectif	
	CS 0.3.2	Connaissance du milieu souterrain (biospéologie, géologie, hydrogéologie karstique, minéralogie)	
	CS 0.3.3	Orientation (lecture de topographies et de cartes)	
	CS 1.3.1	----	Equipement et matériel individuel
	CS 1.3.2	----	Equipement et matériel collectifs

○ **CS 0.3.1 Equipement individuel et collectif :**

Résumé : Ce module a pour but d'identifier la composition ainsi que les limites d'utilisation & conformité aux normes de sécurité du matériel de protection et de progression (casque, sous-combinaison, combinaison, chaussures, gants, harnais, baudrier, cuissard, mousquetons, longes, pédales, descendeurs, bloqueurs, kit sherpa, cordes, plaquettes, mousquetons, ...).

Il permettra également d'aborder les différents types d'éclairage ainsi que l'équipement spécifique des participants à une activité souterraine.

Il permettra aussi d'analyser les conditions d'utilisation en fonction des caractéristiques du matériel et du terrain : cordes, échelles, élingues, matériel d'ancrage (trousse à spits, broches), matériel d'amarrage (plaquettes, mousquetons, déviateurs, sangles) et matériel de portage (kits, sherpas).

○ **Concepts / mots-clés :**

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Conseiller les membres d'un groupe débutants ou initiés pour l'acquisition, le choix et l'adaptation de l'équipement individuel pour une cavité donnée ou l'entraînement en falaise.		X		
Connaître les conditions de stockage et d'entretien du matériel individuel.			X	
Connaître les limites d'utilisation du matériel, résistance, durée de vie, mise en place.			X	
Etre capable de choisir le matériel en fonction de la morphologie de la cavité, ou de la falaise.		X		

○ **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
1.3.1	**
1.4.0	**

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:20
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:20
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:20
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

o **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	O	Certificative	Normative	X
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur / examinateur jusqu'à 20 personnes dans un local similaire à une classe.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Initiateur expérimenté ou équivalent	3 ans d'ancienneté de brevet

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

CS 0.3.2 Connaissance du milieu souterrain (biospéologie, géologie, hydrogéologie karstique, minéralogie) :

Résumé : Ce module a pour but d'approcher la connaissance du milieu souterrain : Connaissance et capacité à enseigner les notions élémentaires de formation des cavités naturelles, de leur évolution et de leurs concrétionnements.

- Notion de géologie : l'évolution de la terre depuis ses origines, la formation des roches, des continents, des montagnes :
 - Constitution et historique de la terre
 - Les roches karstifiables, les roches sédimentaires
 - La tectonique, les plissements, strates, diaclases, failles, fissures
- Notions d'hydrogéologie karstique : le travail de l'eau dans la formation des cavernes :
 - Le cycle de l'eau
 - Les zones karstiques, notion de perméabilité
 - Erosion, corrosion
 - Définition simple d'un karst, les grands karsts européens
 - Les propriétés des roches karstifiables
- Notions de minéralogie : étude du concrétionnement naturel :
 - Nature et type de concrétionnement dans le calcaire
- Notions de biospéologie : enseigner les caractéristiques propres à la faune souterraine :
 - Troglonèmes - Troglonèmes - Troglonèmes
- Mesures de protection de la faune souterraine
- **Concepts / mots-clés :**
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maîtriser les notions de base de la biospéologie.		x		
Maîtriser les notions de base de de l'hydrologie karstique.		x		
Maîtriser les notions de base de la géologie.		x		
Maîtriser les notions de base de la minéralogie.		x		

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
0.2.1	*
0.2.2	*
1.2.4	*
1.2.5	*
...	

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**



Temps total de présence en formation (hh:mm) :					07:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:40
Temps total en présentiel (hh:mm) :					07:40
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	07:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:40
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports:**

▪ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	X	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

○ Modalités d'évaluation :

- Champs d'évaluation :

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- Type d'évaluation :

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	X

- Forme d'évaluation : Contexte :

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ Mode :

QCM	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

Examen global écrit comportant des questions ouvertes et fermées portant sur les différentes matières.

- **Critères d'évaluation :**

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

o **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur / examinateur jusqu'à 20 personnes dans un local similaire à une classe.

o **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Educateur ou équivalent	3 ans d'ancienneté de brevet
Un spécialiste ou un professionnel du domaine concerné (géologue, Natagora, géographe...). Si le spécialiste ne dispose pas d'un titre pédagogique, il sera assisté par le titulaire de l'unité de formation pour l'évaluation.	

o **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

○ **CS 0.3.3 Orientation (lecture de topographie et de cartes) :**

Résumé : Ce module a pour but d'enseigner la lecture de plans topographiques de cavités souterraines ainsi que de connaître et utiliser les techniques élémentaires d'orientation nécessaire à rejoindre une cavité sur le terrain, dans un environnement accidenté :

- Lecture de topographie, définition : donner aux utilisateurs potentiels les indications nécessaires à la lecture et la compréhension d'un plan topographique d'une cavité souterraine ;
- Lectures de cartes, définition : donner aux utilisateurs potentiels les indications nécessaires à l'utilisation des cartes en fonction de l'échelle, dans le but de déterminer la situation d'une cavité.

○ **Concepts / mots-clés :**

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Etre capable de lire et comprendre une topographie d'une cavité souterraine		X		
Etre capable de lire et comprendre des cartes de type IGN		x		

○ **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
0.2.2	*
1.2.5	*
...	

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	01:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:20
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	X

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation : Etre capable de lire et comprendre une topographie d'une cavité souterraine**

NA	Ne maîtrise pas les notions d'échelles, de plan & coupes, des différents nords.
EVA	Ne maîtrise que partiellement les 3 notions ci-dessus ou maîtrise maximum 4 des notions ci-après.
A	Maîtrise les 3 notions ci-dessus et 2 autres des notions ci-après.
AM	Maîtrise les notions d'échelles (graphique/numérique), de plan et coupes (projetée/développée), des différents nords (géographique, magnétique, cartographique), de légende & symbologie, de cartouche, de grades BCRA.

- **Critères d'évaluation : Etre capable de lire et comprendre des cartes de type IGN**

NA	Ne maîtrise pas les notions d'échelles, de projections (datums), de systèmes de coordonnées (grids), des différents nords.
EVA	Ne maîtrise que partiellement les 4 notions ci-dessus ou maîtrise maximum 5 des notions ci-après.
A	Maîtrise les 4 notions ci-dessus et 2 autres des notions ci-après.
AM	Maîtrise les notions d'échelles (graphique/numérique), de projections (datums), de systèmes de coordonnées (grids), des différents nords (géographique, magnétique, cartographique), d'azimut et de triangulation, de courbes de niveau, de légende & symbologie.

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur / examinateur jusqu'à 20 personnes dans un local similaire à une classe proche d'un site vallonné.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur éducateur ou équivalent	2 ans de brevet
Moniteur Initiateur ou équivalent ayant démontré des aptitudes particulières dans ce domaine aidé par le titulaire de l'UF pour l'évaluation.	

- **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

○ CS 1.3.1 Conseil en choix de matériel :

Résumé : Ce module a pour but de permettre au candidat de proposer des choix de matériel judicieux en fonction du contexte dans lequel il sera utilisé.

- Concepts / mots-clés :
- Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Conseiller les membres d'un groupe débutants ou initiés pour l'acquisition, le choix et l'adaptation de l'équipement individuel et collectif pour une cavité donnée ou l'entraînement en falaise.			x	

- Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
0.3.1	**
0,4,1	*

- Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:20
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:20
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:20
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00
Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:30

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:30	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommative	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input checked="" type="checkbox"/>
	Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input checked="" type="checkbox"/>
Pratique s/ terrain	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM	<input checked="" type="checkbox"/>	Questions ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input type="radio"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

Chaque RAA est évalué séparément. Le RAA le plus faible définira le résultat final.

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur / examinateur jusqu'à 20 personnes dans un local similaire à une classe.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteur Educateur ou équivalent	3 ans d'ancienneté de brevet

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

4.1.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

- **Objectifs généraux :**
 - *Connaître les risques de la pratique de la spéléologie et comment les prévenir.*
 - *Etre capable de gérer un incident/accident lorsqu'il se produit*

- **Nombre de modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » :**
 animateur : 2 / initiateur : 3

- **Identification des modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs »:**

	Modules	animateur	Initiateur
CG	CG 1.4.1	----	Une pratique en toute sécurité : la prévention
*	1.4	Premiers soins.	
CS	CS 0.4.1	Secours (prévention et gestion de l'accident)	
	CS 0.4.2	Techniques d'assurages	
	CS 1.4.0	----	Brevet B
	CS 1.4.1	----	Techniques de dégagement

CS 0.4.1 Une pratique en toute sécurité, la prévention :

Résumé : Cette première partie de module a pour but de décrire la prévention d'accidents : Connaissance élémentaire des mesures humaines et techniques susceptibles de réduire le risque d'accidents physiques ou physiologiques lors des activités souterraines ou en falaise :

- 1° Evaluation des aptitudes des membres d'une équipe avant et après une activité souterraine, vérification de l'équipement individuel en fonction de la cavité ;
- 2° Risques et limites des équipements fixes (cordes fixes) ;
- 3° Statistiques des causes des accidents en Belgique et France, conséquences et perspectives d'avenir ;
- 4° Connaissance et prévention des risques d'hydrocution, noyade, asphyxie et infection ;
- 5° Connaissance et prévention des risques de déshydratation.
- 6° Réalisation et utilisation d'une analyse de risque.
- 7° Mise en sécurité d'un blessé et aspects spécifiques à la spéléo des premiers soins (point chaud, gestion de la durée, appel des secours, fiches médicales...)

Cette deuxième partie de module a pour but de décrire la gestion de l'accident : Conduite à tenir en cas d'accident, protection du blessé et des coéquipiers, les gestes qui sauvent, les premiers soins (notions), utilisation de la trousse de premiers soins, gestion du temps d'attente. Elle comprend également une simulation d'alerte des secours (l'appel, l'information sur les lieux, la nature de l'intervention, l'état du blessé) ainsi que la connaissance des structures et du fonctionnement des organismes de secours.

- Concepts / mots-clés :
- Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître, appliquer et faire appliquer les mesures de prévention des accidents souterrains.			x	
En cas d'accident, prendre la direction des opérations, éviter les sur-accidents, protéger le blessé et lui apporter les 1 ^{ers} soins, organiser le reste de l'équipe et informer correctement les secours.			x	

- Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
1.3.2	*
1.4.1	**
1.2.1	*
1.4	*

Code autre module CS	Liens
0.1.2	*
1.4,1	**
...	
...	

- Volumes horaires et charge théorique de travail :

<i>Temps total de présence en formation (hh:mm) :</i>	05:00
<i>Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :</i>	00:40

Temps total en présentiel (hh:mm) :					05:40
Assister / participer aux cours théoriques (en auditories, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	02:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:20
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:20	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:30
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:30	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	X
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports :**

- **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	X	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	X

- **Forme d'évaluation :**

Contexte :

Orale	X	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	X	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

Le 1^{er} RAA est évalué par un examen écrit comprenant des questions ouvertes décrivant des mises en situation y compris une analyse de risque.

Le 2^{ème} RAA sera évalué par un ou des exercices pratiques de mise en situation d'accident.

- **Critères d'évaluation :**

Connaître, appliquer et faire appliquer les mesures de prévention des accidents souterrains.

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

En cas d'accident, prendre la direction des opérations, éviter les sur-accidents, protéger le blessé et lui apporter les 1^{ers} soins, organiser le reste de l'équipe et informer correctement les secours.

NA	Ne parvient pas à réaliser l'atelier ou met gravement en danger la victime.
EVA	A besoin d'assistance concernant des points fondamentaux pour pouvoir mener à bien son atelier.
A	Réalise correctement, après un ou deux conseils ou correction mineur, l'atelier demandé.
AM	Réalise correctement l'atelier sans soutien.

Aucun EVA n'est acceptable pour réussir le module.

Une seconde session peut être organisée si pas de NA.

o **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 cadre pour 20 personnes pour la partie cours magistral.

1 cadre pour 3 à 4 personnes pour la partie pratique.

o **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Cours magistral et débat présenté par un cadre du spéléo-secours	5 ans d'ancienneté en tant que cadre
MS Ed ou équivalent faisant partie du spéléo-secours	3 ans de brevet et d'ancienneté au spéléo-secours
A défaut, un chef d'équipe du Spéléo-Secours ou un MS Ed ou équivalent	3 ans de brevet ou d'ancienneté au spéléo-secours

o **Diplômes, brevets, certifications⁷ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance⁸</u>
Une dispense peut être obtenue par les membres du spéléo-secours ou du corps médical sur présentation d'un dossier auprès de la commission pédagogique. Elle est automatique pour le 2 ^{ème} RAA (gestion du secours) pour les chefs d'équipes et cadres du spéléo-secours.	

⁷Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

⁸Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

○ CS 0.4.2 techniques d'assurages :

Résumé : Cette première partie de module a pour but d'identifier la technique d'assurage afin d'appliquer les techniques adéquates de prévention de chutes :

- ☐ Assurage en direct, sur mousqueton, avec renvoi sur amarrage, à l'aide de nœuds, de descendeurs et de bloqueurs ;
- ☐ Dégagement vers le bas en passage de main courante ;
- ☐ Installation de mains courantes
- ☐ Rappel débrayable.
- **Concepts / mots-clés :**
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Assurer correctement la progression d'un débutant et sécuriser un équipier fatigué.				X
Connaître les techniques de dégagement vers le bas en passage de main courante.			X	
Le candidat est capable d'installer une main courante et un atelier d'assurage en falaise et en cavité en respectant les règles de sécurité et permettant une progression aisée.				X

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
...	
...	
...	

Code autre module CS	Liens
0.3.1	**
1.3.1	*
0.2.1	*
0.2.2	*
1.2.5	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					03:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:40
Temps total en présentiel (hh:mm) :					03:40
Assister / participer aux cours théoriques (en auditorios, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	03:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:40	Autre :hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					03:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	03:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input type="radio"/>	SF Techniques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Tactiques	<input type="radio"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input type="radio"/>	SF Méthodologiques	<input type="radio"/>	SF Pédagogiques	<input type="radio"/>	SE / Attitudes	<input type="radio"/>

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommativ	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input checked="" type="checkbox"/>
	Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input type="radio"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

Examen pratique reprenant les différents ateliers à maîtriser (voir RAA).

- **Critères d'évaluation :**

NA	Ne réalise pas un des trois RAA ou commet une faute de sécurité directement éliminatoire.
EVA	Réalise les 3 RAA mais soit commet une faute de sécurité non directement éliminatoire, soit installe un ou des ateliers répondant aux critères de sécurité mais entraînant des inconforts de progression.
A	Réalise les 3 RAA sans commettre de faute de sécurité dans des délais raisonnables
AM	Réalise les 3 RAA avec aisance, sans commettre de faute de sécurité.

Echec si NA

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur / examinateur 4 à 5 candidats

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Cours pratique donné par un Moniteur Educateur ou équivalent	3 ans de brevet

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

CS 1.4.0 Brevet B :

Résumé : Le brevet B est le deuxième brevet technique délivré par l'Union Belge de Spéléologie. Il atteste que le spéléologue est capable de gérer une activité au niveau technique, avec un groupe autonome en progression, de manière autonome et en toute sécurité, que ce soit sur corde, sous terre et en falaise.

Le niveau de difficulté des activités à gérer est :

Un maximum -200m de profondeur pour les cavités à caractère vertical ou mixte.

Un maximum de temps passé sous terre d'environ 8 à 10 heures.

Il est obtenu par une évaluation pratique et théorique des compétences et connaissances du candidat dans le domaine de la pratique de la spéléologie alpine.

Attention, ce brevet seul n'est pas un brevet pédagogique et n'atteste pas d'une quelconque capacité d'encadrement.

Remarque :

- Ce brevet est accessible à tout spéléo, indépendamment d'une formation pédagogique.

L'âge minimum pour suivre ce brevet de 16 ans (en cas de réussite, le brevet ne sera délivré au candidat qu'à ses 18 ans).

- La durée de validité du brevet en vue de poursuivre la formation d'Initiateur, est de 3 ans, prolongeable sur base d'un dossier montrant que le candidat a continué à pratiquer la spéléologie à un niveau suffisant que pour maintenir ses compétences.

Concepts / mots-clés : Néant.

- o **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les limites d'utilisation du matériel, résistance, durée de vie du matériel				X
Etre capable d'équiper en toute sécurité une cavité ou un site en falaise.				X
Etre capable de gérer toute la logistique d'une activité.			X	
Etre capable d'utiliser des techniques de réchappe (techniques permettant de remplacer un descendeur ou un bloqueur defectueux ou perdu).			X	
Connaître les conditions de stockage et d'entretien du matériel individuel et collectif. Etre capable de contrôler l'état dudit matériel.				X
Etre capable de progresser avec aisance dans les cavités du niveau susmentionné			X	
Etre capable de gérer une situation de crise (accident, crue,...)			X	
Etre capable de dégager un équipier sur corde du bas vers le bas en utilisant une technique de balancier.				X

- o **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens

Code autre module CS	Liens
0.3.1	**
1.3.1	**
1.2.2	**
1.2.3	**
1.2.4	**
1.2.5	**

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					66:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					24:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					24:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	03:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	21:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					42:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	36:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	06:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés :	<input checked="" type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Supports:**

CdCh_MSA_UBS_Spéléologie_V2.0

2018MMJJ



▪ Type de support de cours possible :

Syllabus "classique"	X	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Autre :	O	Autre :	O

▪ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	X
Distribués / envoyés	X	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

○ Modalités d'évaluation :

- Champs d'évaluation :

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	X
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	X

- Type d'évaluation :

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	X
	Critériée	X		Critériée	O		Critériée	X

- Forme d'évaluation : Contexte :

Orale	X	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ Mode :

QCM	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	X	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

Connaître les limites d'utilisation du matériel, résistance, durée de vie du matériel. (Examen écrit avec questions ouvertes de mise en situation et QCM sur base du syllabus de référence). Une seconde session peut être envisagée.

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

Etre capable d'équiper en toute sécurité une cavité ou un site en falaise.

NA	Commets une faute de sécurité directement éliminatoire ou 2 fautes de sécurité non directement éliminatoire. Ou/et réalise un équipement non adapté et ce trop lentement (entre autres : manque de maîtrise, grosses difficultés à trouver les points d'amarrage). Un équipement adapté est un équipement qui respecte les règles des sécurités et permet une progression la plus aisée possible.
EVA	Commets une faute de sécurité non directement éliminatoire et réalise un équipement non adapté ou très lentement.
A	Réalise un équipement adapté mais lentement ou en commettant une faute de sécurité non directement éliminatoire.
AM	Réalise un équipement adapté avec aisance sans commettre de faute de sécurité.

Etre capable de gérer toute la logistique d'une activité.

NA	Ne satisfait pas à plusieurs items ci-dessous
EVA	Ne satisfait pas à un des items ci-dessous
A	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoit le matériel nécessaire (matériel de secours, nourriture, matériel technique en suffisance, topo, descriptif...). - Prévoit le nécessaire pour accéder à la cavité (orientation et logistique). - Prépare les kits correctement en fonctions du déroulement prévisible de l'activité.
AM	Respecte les items ci-dessus et tient compte des compétences des autres membres du groupe dans la préparation de l'activité.

Etre capable d'utiliser des techniques de réchappe.

NA	Ne réalise pas l'atelier ou commets une faute de sécurité directement éliminatoire.
EVA	Réalise partiellement l'atelier ou commets une faute de sécurité non directement éliminatoire.
A	Réalise l'atelier sans commettre de faute de sécurité.
AM	Réalise l'atelier avec aisance et sans commettre de faute de sécurité.

Connaître les conditions de stockage et d'entretien du matériel individuel et collectif.

Etre capable de contrôler l'état dudit matériel. (Examen écrit avec questions ouvertes de mise en situation et QCM sur base du syllabus de référence). Une seconde session peut être envisagée.

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

Etre capable de progresser avec aisance dans les cavités du niveau susmentionné

NA	Commet une faute de sécurité directement éliminatoire ou 2 fautes de sécurité non directement éliminatoire. Manque gravement d'aisance (l'aisance reprend la gestuelle de progression, le choix du cheminement et l'orientation dans la cavité notamment sur base de la lecture de topographie).
EVA	Commet une faute de sécurité non directement éliminatoire et manque d'aisance.
A	Manque d'aisance ou ne commet qu'une faute de sécurité non directement éliminatoire.
AM	Réalise l'activité avec aisance sans commettre de faute de sécurité.

Etre capable de gérer une situation de crise (accident, crue, ...) :

Examen écrit avec questions ouvertes de mise en situation sur base du syllabus de référence.

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

Etre capable de dégager un équipier sur corde du bas vers le bas en utilisant une technique de balancier.

L'évaluation pratique se fera sous terre en fin d'activité, après 5 à 6 heures minimum d'activité et de façon impromptue.

NA	Ne réalise pas l'atelier ou commet une faute de sécurité directement éliminatoire.
EVA	Réalise partiellement l'atelier ou réalise l'atelier mais hors délai (10 minutes).
A	Réalise l'atelier dans les délais (10 minutes) sans commettre de faute de sécurité ou réalise l'atelier avec aisance (en moins de 6 minutes) en commettant une faute de sécurité non directement éliminatoire.
AM	Réalise l'atelier avec aisance (en moins de 6 minutes), en ménageant la victime et sans commettre de faute de sécurité.

Les RAA évalués par écrits, celui concernant les techniques de réchappes et celui concernant le dégagement d'équipier peuvent faire l'objet d'une seconde session. Cependant, pour ce dernier, le délai est ramené à 6 minutes et devra être exécuté sans faute de sécurité.

Un seul EVA sera toléré s'il concerne un des RAA suivants : Logistique, réchappe, progression ou situation de crise.

Tout autre EVA impliquera l'échec du module (brevet).

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 cadre pour 2 à 3 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Moniteurs Educateurs ou équivalent assistés de moniteurs initiateurs expérimentés	Pour le titulaire : avoir déjà eu des expériences réussies lors d'autres brevets. Pour les éducateurs assistants, pas d'expériences utile exigée. Pour les Initiateur assistants : avoir déjà eu des expériences réussies lors d'autres brevets ou avoir suivi un recyclage portant sur la problématique des évaluations.

- **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>
Dispense possible sur base d'un dossier déposé auprès de la commission pédagogique. Seuls un brevet obtenu auprès d'un autre organisme permet d'envisager une dispense.	

CS 1.4.1 techniques de dégagement :

Résumé : Ce module a pour but d'identifier des techniques de dégagement : Connaissance des techniques applicables par un équipier lors de la rupture d'échelle et mise en œuvre de techniques d'intervention et de dégagement d'un équipier blessé ou inconscient sur corde :

- Révision du dégagement d'un équipier : technique de dégagement du bas vers le bas via balancier.
- Dégagement d'un équipier du haut vers le bas et sur main courante.

- **Concepts / mots-clés :**
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les techniques de dégagement d'un équipier sur corde vers le bas.			x	

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens	Code autre module CS	Liens
...		0,3,1	*
...		1,3,1	*
		0.4.1	**
		1.4.0	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					02:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					04:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	02:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00
Temps total en non présentiel (hh:mm) :					02:00

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	02:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

○ **Méthodologie :**

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input checked="" type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Autre ...	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	<input type="radio"/>	SF Techniques	<input checked="" type="checkbox"/>	SF Tactiques	<input type="radio"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input type="radio"/>	SF Méthodologiques	<input type="radio"/>	SF Pédagogiques	<input type="radio"/>	SE / Attitudes	<input type="radio"/>

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommativ	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input checked="" type="checkbox"/>
	Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="radio"/>

▪ **Mode :**

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input type="radio"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input type="radio"/>
Démonstrations	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	<input type="radio"/>	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	N'a pas prévu de méthode de dégagement pour un public débutant. Ne connaît pas les techniques de dégagement Commet des erreurs de sécurité graves.
EVA	Epreuve des difficultés à appliquer les techniques de dégagement. Dégagement d'un équipier du bas vers le bas en plus de 10 minutes. Commet des erreurs modérées de façon répétées.
A	Applique les techniques de dégagement sans erreur. Dégagement d'un équipier du bas vers le bas entre 5 et 10 minutes Commet une erreur de sécurité modérée.
AM	Applique la plupart des techniques de dégagement avec aisance. Dégagement d'un équipier du bas vers le bas en moins de 5 minutes.

Echec si NA ou EVA

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
1 formateur / examinateur 4 à 5 candidats

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Cours pratique donné par un Moniteur Educateur ou équivalent	

- **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

4.1.5 Thématique 5 : Ethique et déontologie

- **Objectifs généraux :**
 - *Avoir une attitude éthique en tant que cadre.*
 - *Etre capable de prendre en compte et de transmettre les problématiques de respect du milieu et des riverains (y compris celles liées à l'accès aux sites)*
- **Nombre de modules de cours de la thématique 5 « Ethique et déontologie » :**
Animateur : 2 / Initiateur : 2
- **Identification des modules de cours de la thématique 5 « Ethique et déontologie »:**

	Modules	Animateur	Initiateur
CG	CG 151	----	Règles de bonnes conduites d'un cadre sportif
CS	CS 0.5.1	Protection du milieu	
	CS 0.5.2	Code de déontologie	

○ **CS 0.5.1 protection du milieu :**

Résumé : Ce module a pour but de sensibiliser à la protection du milieu au sein des clubs, lors des guidages, en expédition, en montagne... :

- Connaissance des règles générales de protection du milieu (Interdiction du prélèvement pour une raison autre que la recherche scientifique, interdiction de casse, de destruction, d'abandon de déchets, ou de résidus) ;
- Sensibilisation à la fragilité du milieu souterrain : concrétions, faune, eaux...
- Classification des cavités ;
- Informations sur la charte d'adoption et le code de déontologie de l'UBS, et de la CWE PSS.

○ **Concepts / mots-clés :**

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Avoir un aperçu des mauvaises attitudes en surface, ayant des répercussions néfastes sur le milieu souterrain.		x		

○ **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
1,5,1	*

Code autre module CS	Liens
0.5.2	**
0.3.3	**

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	02:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre :- hh:mm	00:00	Autre :- hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

Méthodologie :

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre : Visite d'une zone problématique	<input checked="" type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input checked="" type="checkbox"/>	Format "papier"	<input type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	X

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur / examinateur jusqu'à 20 personnes lors d'une visite de terrain dans une zone problématique

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Commissaire ou ancien commissaire de la Commission Protection et Accès. Membre de la CWPSS.	3 ans d'ancienneté en tant que commissaire.

○ **Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

CS 0.5.2 Code de déontologie :

Résumé : Ce module a pour but de définir et expliquer les règles de bonne conduite, reprises notamment par le code de déontologie de l'UBS, dans le but de protéger le milieu souterrain et d'en limiter la pollution, ainsi que de créer, ou d'entretenir des relations conviviales avec les propriétaires et riverains :

- Relation entre riverains et spéléos ;
- Conduites individuelles sous terre et en surface ;
- Classements des cavités ;
- Respect des règles de classement des cavités (grottes écoles, à guidages, classées, fermées, interdites d'accès...).

○ **Concepts / mots-clés :**

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitriser les règles du code de déontologie dans le cadre de la pratique de l'activité.			x	

○ **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
1,5,1	**

Code autre module CS	Liens
0.5.1	**
0.1.1	*

○ **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:10
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:10
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...- hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:10
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie :**

Magistral	<input checked="" type="checkbox"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="checkbox"/>	Classe inversée	<input type="checkbox"/>
Outils "digital learning"	<input type="checkbox"/>	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	<input type="checkbox"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="checkbox"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="checkbox"/>	Mises en situation avec public cible	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="checkbox"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

- **Supports :**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	<input checked="" type="checkbox"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="checkbox"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="checkbox"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="checkbox"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="checkbox"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	<input type="checkbox"/>	Format "papier"	<input checked="" type="checkbox"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="checkbox"/>
Distribués / envoyés	<input type="checkbox"/>	A télécharger	<input checked="" type="checkbox"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="checkbox"/>
Autre ...	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- Type d'évaluation :

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	X

- Forme d'évaluation : Contexte :

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ Mode :

QCM	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- Critères d'évaluation :

NA	Score inférieur à 4 / 10
EVA	Score de 4 à 5 / 10
A	Score de 6 à 7 / 10
AM	Score supérieur à 8 / 10

○ Normes d'encadrement et de matériel :

1 formateur / examinateur jusqu'à 20 personnes

○ Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Cours pratique donné par un Moniteur Educateur (ou équivalent) ou un représentant accrédité par la fédération.	

○ Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance</u>

4.2 Tableaux de synthèses

4.2.1 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif Animateur

<i>Synthèse « charge théorique de travail »</i>					
	Module (Code_Nom)	Présentiel (hh:mm)	Evaluation (hh:mm)	Non-Présentiel (hh:mm)	Total (hh:mm)
Thématique 1	CS 0.1.1 Les associations	01:00	00:10	00:00	01:10
	CS 0.1.2 Assurance et applications professionnelles	02:00	00:10	00:00	02:10
<i>Th1_Cadre institutionnel et législatif</i>		03:00	00:20	00:00	03:20
Thématique 2	CS 0.2.1 Didactique et éléments de pédagogie, découverte du milieu souterrain	07:00	00:00	00:00	07:00
	CS 0.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 0.2.1	00:00	08:00	16:00	24:00
<i>Th2_Didactique et méthodologie</i>		07:00	08:00	16:00	31:00
Thématique 3	CS 0.3.1 Equipement individuel et collectif	02:00	00:20	00:00	02:20
	CS 0.3.2 Connaissances du milieu souterrain (biospéologie, géologie, hydrogéologie karstique, minéralogie)	07:00	00:40	00:00	07:40
	CS 0.3.3 Orientation (lecture de topographie et de cartes)	02:00	00:20	00:00	02:20
<i>Th3_Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</i>		11:00	01:20	00:00	12:20
Thématique 4	CS 0.4.1 Une pratique en toute sécurité, la prévention	05:00	00:40	00:30	06:10
	CS 0.4.2 techniques d'assurances	03:00	00:40	03:00	06:40
<i>Th4_Aspects sécuritaires et préventifs</i>		08:00	01:20	03:30	12:50
Thématique 5	CS 0.5.1 protection du milieu	02:00	00:10	00:00	02:10
	CS 0.5.2 code de déontologie	01:00	00:10	00:00	01:10
<i>Th5_Ethique et déontologie</i>		03:00	00:20	00:00	03:20
<i>Charge théorique de travail totale</i>		32:00	11:20	19:30	62:50

4.2.2 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif Initiateur

<i>Synthèse « charge théorique de travail »</i>					
	Module (Code_Nom)	Présentiel (hh:mm)	Evaluation (hh:mm)	Non-Présentiel (hh:mm)	Total (hh:mm)
Thématique 1	CS 0.1.1 Les associations	01:00	00:10	00:00	01:10
	CS 0.1.2 Assurance et applications professionnelles	02:00	00:10	00:00	02:10
<i>Th1_Cadre institutionnel et législatif</i>		03:00	00:20	00:00	03:20
Thématique 2	CS 0.2.1 Didactique et éléments de pédagogie, découverte du milieu souterrain	07:00	00:00	00:00	07:00
	CS 0.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 0.2.1	00:00	08:00	16:00	24:00
	CS 1.2.1 Didactique et éléments de pédagogie, généralités	06:30	00:30	01:30	08:30
	CS 1.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, travail en falaise	06:00	02:00	00:00	08:00
	CS 1.2.3 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 1.2.2	00:00	08:00	16:00	24:00
	CS 1.2.4 Didactique et éléments de pédagogie, découverte du milieu souterrain	06:00	02:00	00:00	08:00
	CS 1.2.5 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 1.2.4	00:00	08:00	16:00	24:00
<i>Th2_Didactique et méthodologie</i>		25:30	28:30	49:30	103:30
Thématique 3	CS 0.3.1 Equipement individuel et collectif	02:00	00:20	00:00	02:20
	CS 0.3.2 Connaissance du milieu souterrain (biospéologie, géologie, hydrogéologie karstique, minéralogie)	07:00	00:40	00:00	07:40
	CS 0.3.3 Orientation (lecture de topographie et de cartes)	02:00	00:20	00:00	02:20
	CS 1.3.1 Conseil en choix de matériel	01:00	00:20	00:30	01:50
<i>Th3_Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</i>		12:00	01:40	00:30	14:10
Thématique 4	CS 0.4.1 Une pratique en toute sécurité, la prévention	05:00	00:40	00:30	06:10
	CS 0.4.2 techniques d'assurages	03:00	00:40	03:00	06:40
	CS 1.4.0 Brevet B	00:00	24:00	42:00	66:00
	CS 1.4.1 techniques de dégagement	02:30	02:00	02:00	06:30
<i>Th4_Aspects sécuritaires et préventifs</i>		10:30	27:20	47:30	85:20
Thématique 5	CS 0.5.1 protection du milieu	02:00	00:10	00:00	02:10
	CS 0.5.2 code de déontologie	01:00	00:10	00:00	01:10
<i>Th5_Ethique et déontologie</i>		03:00	00:20	00:00	03:30
<i>Charge théorique de travail totale</i>		54:00	58:10	97:30	209:50

Remarques : en cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

4.2.3 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation de la formation Moniteur sportif Animateur

<u>Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation</u>			
	Module (Code_Nom)	Titres et qualifications	Expériences utiles
Thématique 1	CS 0.1.1 Les associations	Gestionnaire d'une ASBL ou SPRL de dimension moyenne.	3 ans d'ancienneté dans la gestion d'une association
	CS 0.1.2 Assurance et applications professionnelles	Juriste (avocat, maîtrise en droit,...)	5 ans d'ancienneté dans la profession
Thématique 2	CS 0.2.1 Didactique et éléments de pédagogie, découverte du milieu souterrain	Moniteur Initiateur expérimenté dans l'encadrement de groupes novices ou supérieur pour la partie pratique	3 ans de pratique d'encadrement.
		Détaché pédagogique pour la partie théorique en didactique	5 ans d'ancienneté liés au monde spéléo
	CS 0.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 0.2.1	Moniteur Initiateur ou équivalent	3 ans d'ancienneté de pratique d'encadrement
Thématique 3	CS 0.3.1 Equipement et individuel et collectif	Moniteur Initiateur expérimenté ou équivalent	3 ans d'ancienneté de brevet
	CS 0.3.2 connaissance du milieu souterrain (biospéologie, géologie, hydrogéologie karstique, minéralogie)	Moniteur Educateur ou équivalent	3 ans d'ancienneté de brevet
		Un spécialiste ou un professionnel du domaine concerné (géologue, Natagora, géographe...). Si le spécialiste ne dispose pas d'un titre pédagogique, il sera assisté par le titulaire de l'unité de formation pour l'évaluation.	
	CS 0.3.3 Orientation (lecture de topographie et de cartes)	Moniteur Educateur ou Equivalent	2 ans de brevet
Moniteur niveau Initiateur ou équivalent ayant démontré des aptitudes particulières dans ce domaine aidé par le titulaire de l'EF pour l'évaluation			
Thématique 4	CS 0.4.1 Une pratique en toute sécurité, la prévention	Cours magistral et débat présenté par un cadre du spéléo-secours	5 ans d'ancienneté en tant que cadre
		MS Ed ou équivalent faisant partie du spéléo-secours	3 ans de brevet et d'ancienneté au spéléo secours
		A défaut, un chef d'équipe du Spéléo-Secours ou un MS Ed ou équivalent	3 ans de brevet ou d'ancienneté au spéléo secours
	CS 0.4.2 techniques d'assurages	Cours pratique donné par un Moniteur Educateur ou équivalent	3 ans de brevet
Thématique 5	CS 0.5.1 protection du milieu	Commissaire ou ancien commissaire de la Commission Protection et Accès.	3 ans d'ancienneté en tant que commissaire.
		Membre de la CWEPS.	
	CS 0.5.2 code de déontologie	Cours pratique donné par un Moniteur Educateur (ou équivalent) ou un représentant accrédité par la fédération.	

4.2.4 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation de la formation Moniteur sportif Initiateur

<u>Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation</u>			
	Module (Code_Nom)	Titres et qualifications	Expériences utiles
Thématique 1	CS 0.1.1 Les associations	Gestionnaire d'une ASBL ou SPRL de dimension moyenne.	3 ans d'ancienneté dans la gestion d'une association
	CS 0.1.2 Assurance et applications professionnelles	Juriste (avocat, maîtrise en droit ,...)	5 ans d'ancienneté dans la profession
Thématique 2	CS 0.2.1 Didactique et éléments de pédagogie, découverte du milieu souterrain	Moniteur Initiateur expérimenté dans l'encadrement de groupes novices ou supérieur pour la partie pratique	3 ans de pratique d'encadrement.
		Détaché pédagogique pour la partie théorique en didactique	5 ans d'ancienneté liés au monde spéléo
	CS 0.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 0.2.1	Moniteur Initiateur ou équivalent	3 ans d'ancienneté de pratique d'encadrement
	CS 1.2.1 Didactique et éléments de pédagogie, généralités	Moniteur Educateur ou équivalent pour la partie pratique	3 ans d'ancienneté de brevet
		Détaché pédagogique pour la partie théorique en didactique ou MS Educateur et assimilé	5 ans d'ancienneté liés au monde spéléo
	CS 1.2.2 Didactique et éléments de pédagogie, travail en falaise	Moniteur Educateur ou équivalent pour la partie pratique	3 ans de pratique d'encadrement.
	CS 1.2.3 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 1.2.2	Moniteur initiateur expérimenté ou équivalent	3 ans d'ancienneté de pratique en tant qu'initiateur
	CS 1.2.4 Didactique et éléments de pédagogie, découverte du milieu souterrain	Moniteur Educateur ou équivalent pour la partie pratique	3 ans de pratique d'encadrement.
CS 1.2.5 Didactique et éléments de pédagogie, stage concernant le module CS 1.2.4	Moniteur Initiateur expérimenté ou équivalent	3 ans de pratique d'encadrement.	
Thématique 3	CS 0.3.1 Equipement individuel et collectif	Moniteur Initiateur expérimenté ou équivalent	3 ans d'ancienneté de brevet
	CS 0.3.2 Connaissance du milieu souterrain (biospéologie, géologie, hydrogéologie karstique, minéralogie)	Moniteur Educateur ou équivalent	3 ans d'ancienneté de brevet
		Un spécialiste ou un professionnel du domaine concerné (géologue, Natagora, géographe...). Si le spécialiste ne dispose pas d'un titre pédagogique, il sera assisté par le titulaire de l'unité de formation pour l'évaluation.	
CS 0.3.3 Orientation (lecture de topographie et de cartes)	Moniteur Educateur ou Equivalent	2 ans de brevet	

		Moniteur niveau Initiateur ou équivalent ayant démontré des aptitudes particulières dans ce domaine aidé par le titulaire de l'EF pour l'évaluation	
	CS 1.3.1 Conseil en matériel	Moniteur Educateur ou équivalent	3 ans d'ancienneté de brevet
Thématique 4	CS 0.4.1 Une pratique en toute sécurité, la prévention	Cours magistral et débat présenté par un cadre du spéléo-secours	5 ans d'ancienneté en tant que cadre
		MS Ed ou équivalent faisant partie du spéléo-secours	3 ans de brevet et d'ancienneté au spéléo secours
		A défaut, un chef d'équipe du Spéléo-Secours ou un MS Ed ou équivalent	3 ans de brevet ou d'ancienneté au spéléo secours
	CS 0.4.2 techniques d'assurages	Cours pratique donné par un Moniteur Educateur ou équivalent	3 ans de brevet
	CS 1.4.0 Brevet B	Moniteurs Educateurs ou équivalent assistés de moniteurs initiateurs expérimentés	Pour le titulaire : avoir déjà eu des expériences réussies lors d'autres brevets. Pour les éducateurs assistants, pas d'expériences utile exigée. Pour les Initiateur assistants : avoir déjà eu des expériences réussies lors d'autres brevets ou avoir suivi un recyclage portant sur la problématique des évaluations.
	CS 1.4.1 techniques de dégagement	Cours pratique donné par un Moniteur Educateur ou équivalent	
Thématique 5	CS 0.5.1 protection du milieu	Commissaire ou ancien commissaire de la Commission Protection et Accès.	3 ans d'ancienneté en tant que commissaire.
		Membre de la CWEPS.	
	CS 0.5.2 code de déontologie	Cours pratique donné par un Moniteur Educateur (ou équivalent) ou un représentant accrédité par la fédération.	

5 REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PEDAGOGIQUES.

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 3 (le programme et le contenu), 5 (les modalités de l'évaluation) et 6 (les qualifications et/ou, le cas échéant, l'expérience utile exigées des intervenants).

5.1 Présentation du (des) stage(s)

- Le stage pédagogique repris dans le module 0.2.2 peut être effectué lorsque les UF pédagogique animateur et connaissance du milieu sont complètement terminées et réussies.
Le stage peut être présenté si les conditions suivantes sont réunies :
 - Pas de NA ni d'EVA directement éliminatoire dans les différents modules concernés.
 - maximum 2 EVA non directement éliminatoire. Une 3^{ème} EVA non directement éliminatoire peut être acceptée si au moins 2 AM viennent compenser.
- Le stage pédagogique repris dans le module 1.2.3 peut être effectué lorsque les UF pédagogique animateur/initiateur et connaissance du milieu sont complètement terminées et réussies.
Le stage peut être présenté si les conditions suivantes sont réunies :
 - Pas de NA ni d'EVA directement éliminatoire dans les différents modules concernés.
 - Maximum 3 EVA non directement éliminatoire. Une 4^{ème} EVA non directement éliminatoire peut être acceptée si au moins 2 AM viennent compenser.
- Le stage pédagogique repris dans le module 1.2.5 peut être effectué lorsque les UF pédagogique animateur/initiateur et connaissance du milieu sont complètement terminées et réussies.
Le stage peut être présenté si les conditions suivantes sont réunies :
 - Pas de NA ni d'EVA directement éliminatoire dans les différents modules concernés.
 - Maximum 3 EVA non directement éliminatoire. Une 4^{ème} EVA non directement éliminatoire peut être acceptée si au moins 2 AM viennent compenser.
- Les stages 0,2,2 et 1,2,5 peuvent être fusionnés en 1 stage unique pour les candidats qui enchaînent les 3 UF en moins de 12 mois,
- Toutes les indications concernant les dossiers de stage (ensemble des documents utiles au bon suivi du stage) seront remises au candidat, au plus tard, lors de l'UF pédagogique animateur.
- Les stages pédagogiques doivent être réussis dans un délai de deux ans. Cette période de deux ans commence lorsque le candidat remplit tous les pré-requis à leur réalisation. Cette durée peut être prolongée avec l'accord du conseiller pédagogique.
- Les parties de ces stages qui concernent l'encadrement de personnes seront entièrement accomplies sous la supervision du maître de stage qui s'assurera, à tout moment, de la sécurité des encadrés.
- Les stages permettent de confirmer que les candidats ont bien maîtrisé les compétences enseignées lors des cours spécifiques (principalement l'encadrement sécuritaire et l'animation) et les appliquent concrètement sur le terrain.
- Chacun des 3 stages reprend l'organisation, la gestion et le suivi d'une activité de 3 à 5h d'encadrement sur le terrain. Soit en DMS, soit en perfectionnement (en falaise ou sous terre).

- A la demande des candidats, des séance(s) préliminaire(s) d'observation et ou entraînement peuvent être réalisées sans comptabilisation de celle(s)-ci dans le stage.
- Assurance RC pour le stagiaire et le Maître de Stage.
- Les prestations réalisées lors du stage (stagiaire) sont réalisées à titre gracieux.
- Les prestations réalisées lors du stage (Maître de Stage) sont réalisées à titre gracieux ou non à la discrétion du maître de stage, en fonction du contexte de celui-ci.

5.2 Dossier de stages (données techniques de réalisation du stage, rapport des stages et éventuelles productions du stagiaire)

- Un exemplaire type de dossier de stage vierge est annexé à ce cahier des charges et sera remis au candidat lors de l'unité de formation pédagogique Animateur.
- Les éléments constitutifs du dossier de stage officiel sont: les coordonnées du stagiaire, les préparations et prestations demandées au candidat, les modes d'évaluation des séances réalisées (voir modules 022, 123 et 125), les coordonnées des lieux de stage, les coordonnées et niveau de qualification des Maîtres de Stage, l'intitulé des modules concernés par les stages, la date de leurs réalisation, la description et le niveau du groupe encadré, le nombre d'heures effectuées ainsi que le ou les rapport(s) de stage.
- En fin de stage, le candidat devra retourner le dossier de stage à l'opérateur de formation (concrètement à la personne de référence de l'opérateur de formation) dans un délai d'un mois après la réalisation du dernier stage concernant le niveau pédagogique que le candidat souhaite valider.
- Lors de sa réception, le dossier de stage est évalué en aval par la Commission formation de la Fédération.

5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages

- L'UBS dispose de la liste de tous les maîtres de stage potentiels accrédités par la commission pédagogique et la personne de référence de l'UBS peut aider le candidat à trouver un maître de stage s'il le demande. Celui-ci doit être préalablement accepté par le directeur de la commission formation.
- Sur base de justifications formelles, le Maître de stage peut être "imposé" au candidat, par l'opérateur de formation et/ou le Conseiller Pédagogique.
- Pendant le stage le candidat et les participants au stage sont placés sous la responsabilité du Maître de Stage.
- Le Maître de stage n'est pas obligé d'accepter la mission proposée.
- Le Maître de stage ne peut pas avoir été le chargé de cours du stagiaire.
- Le Maître de stage ne peut pas être membre du club du stagiaire ni être son entraîneur ni un proche.
- Le dossier de stage (rapport d'évaluation) est signé par le Maître de Stage.
- Le maître de stage accomplit, dans les meilleurs délais, les tâches administratives à l'égard de l'opérateur de formation.
- Le maître de stage communiquera avec le responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation, chaque fois que nécessaire.
- Lors du stage, le maître de stage et le stagiaire pourrait avoir à accueillir la visite éventuelle d'un superviseur des formations de cadres (Opérateur de formation et/ou AG Sport).
- Si nécessaire, intégrer le stagiaire à l'équipe des cadres du dispositif de formation.
- Le Maître de stage s'engage à être personnellement présent lors des activités requérant une évaluation.

5.4 Endroits et niveaux de Stages

- L'opérateur de formation devra avoir autorisé préalablement le stage, tant pour le lieu que pour le contenu et le contexte de son organisation.
- Le stage proposé ou choisi doit toujours être en adéquation avec le niveau de compétence pour lequel le candidat a suivi une formation.
- Le stage peut être réalisé dans une activité supervisée par l'ADEPS, d'une activité fédérale, d'une activité club ou d'une structure privée.
- Le Stage sera réalisé dans une structure "neutre" par rapport au stagiaire.

5.5 Evaluation du stage et du dossier de stage

- L'évaluation du stage est effectuée par le Maître de Stage au moyen d'un rapport écrit dans le dossier de stage du candidat.
- L'évaluation est effectuée sur le dossier du candidat et sanctionnera l'acquisition ou non des RAA des modules concernés par le module comprenant le stage et étant reporté sur le dossier de stage du candidat. Cette évaluation se fait au moyen des grilles d'évaluation prévues à cet effet dans la section 4.
- La réussite finale de la formation est soumise à la réussite des stages qui sont l'aboutissement de la formation.
- En cas d'échec lors d'un stage, une deuxième session peut être organisée si le candidat le souhaite, mais le sera avec un nouveau Maître de stage.

6 REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, aux points 5 (les modalités de l'évaluation) et 7 (conditions de dispenses de modules de formation).

6.1 Délai d'organisation des évaluations

La session d'évaluation pour les candidats doit s'effectuer dans un délai jugé raisonnable et au plus tard 1 an après la fin de la formation (voir 5.1 Présentation du stage). Tout délai complémentaire doit être motivé et justifié par l'opérateur de formation en Commission Pédagogique Mixte.

6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect

Les critères d'accès aux évaluations doivent être clairement définis et communiqués au candidat préalablement à la formation.

Il est important d'indiquer clairement les conséquences du non respect de ces conditions, à savoir :

- Non accès aux évaluations finales de la formation (stage).

6.2.1 Présences au cours

- La présence aux cours est obligatoire pour tous les cours comportant une partie d'interaction entre candidats ou entre candidats et chargé de cours ainsi que dans ceux contenant des démonstrations et/ou des mises en situations sur le terrain.
- Les heures d'absences seront comptabilisées (quel que soit le motif) par le chargé de cours pour déterminer si le candidat peut ou non présenter l'examen. Une présence inférieure à 75% dans les modules à présence obligatoire ne permet pas de présenter l'examen.
- Une arrivée tardive sera comptée comme une absence (calcul arrondi par demi-heure).

6.3 Publicité des accès aux évaluations

- Les évaluations sont organisées en fin d'UF. Exception faite des stages qui sont organisés par les candidats (voir la partie 5: stage).
- La réussite ou l'échec des modules sont communiqués aux candidats avant la fin des UF.
- En cas d'échec de certains modules, la commission formation statuera sur la possibilité ou non que le candidat aura d'effectuer ses stages en vue de la réussite finale de la formation.

6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations

6.5 Nombre de sessions d'évaluation

Une première session sanctionnera la formation dispensée. Cette session sera répartie en plusieurs moments en cours de formation.

Une seconde session sera organisée pour les candidats qui n'auraient pas satisfait aux exigences lors de la première session. Les matières à présenter seront actées au Procès-Verbal de délibération de la première session. Cette seconde session peut être organisée dans un délai de 2 mois si le candidat le souhaite. Exception faite des stages qui sont organisés par les candidats (voir la partie 5: stage).

L'évaluation du candidat, dans l'un ou l'autre champ de compétences et à chaque niveau de qualification comprendra une évaluation continue (feed-back régulièrement proposé) et/ou une évaluation formative sur base d'indicateurs d'évaluation. (Voir la section 4 - chapitre « évaluation »).

6.6 Constitution du Jury d'évaluation

- Le Jury est composé du(des) chargé(s) de cours intervenants lors des sessions évaluées.
- Le Jury est complété par Conseiller Pédagogique ou de son représentant s'il est présent lors de la session d'évaluation.
- Le Jury est complété d'un ou plusieurs experts désignés par la Commission Pédagogique Mixte si celle-ci l'estime nécessaire.

6.7 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès Verbal)

Un Président de jury est désigné pour chaque session d'évaluation. Il pourra s'agir du représentant du service Formation des cadres de l'AG Sport, du Conseiller Pédagogique, ou du titulaire de l'UF au cours de laquelle la session d'évaluation est effectuée.

Sur base des évaluations que le candidat aura obtenues aux différentes épreuves, le Président du jury aura une voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote pour toute décision de délibération, ...

Toutes les décisions du jury seront actées et motivées dans un Procès Verbal (PV) de délibération.

Ce PV sera signé par l'intégralité du jury présent aux évaluations. Il sera envoyé à l'AG Sport (document scanné et uploadé sur la plateforme de gestion des cours spécifiques) en même temps que les résultats des évaluations (documents électroniques).

6.8 Motivation du résultat en délibération

Tout résultat de session doit obligatoirement être **motivé** par une phrase qui correspond à la délibération du jury d'évaluation.

En cas d'échec, cette motivation doit être argumentée, soignée et adaptée à la situation. Motiver une décision c'est l'expliquer avec un **souci de précision, de clarté et de justesse**.

Liste non exhaustive de phrases de délibération :

- Réussite de plein droit
- Réussite après délibération : l'(les) échec(s) ne met(tent) pas en péril la poursuite de la formation (stage de terrain à réaliser)
- Ajourné(e) en seconde session pour cause d'absence.
- Ajourné(e) en seconde session : plusieurs échecs non compensés par l'ensemble des autres notes. Repassage des deux matières (évaluation écrite et orale)
- Ajourné(e) en seconde session car échec en stage.
- Refusé(e): un échec est jugé trop grave.
- Refusé(e) car second échec en stage.
- Refusé(e) car échec(s) lors du test préliminaire ou non représentation de celui-ci dans les temps impartis.
- Refusé(e) car fraude à l'évaluation.

6.9 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adepts.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

6.10 Procédure de communication des résultats aux candidats

Chaque candidat doit être informé des modalités concernant la publicité officielle des résultats. Ces résultats seront communiqués par mail dans un délai de 10 jours après la session d'évaluation ou réunion comform/compéda si nécessaire.

Cette publicité des résultats doit contenir des indicateurs comportementaux, des appréciations chiffrées, des pourcentages,

Le ou les contenus de formation à éventuellement représenter sont fixés par le jury d'évaluation au cours de la délibération ou par la comform/compéda.

Un droit de recours est octroyé lors d'un refus en seconde session et la procédure à respecter est explicitée (voir recours).

6.11 Recours et procédures

Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury⁹ et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées au candidat et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à l'encontre des résultats de la délibération en première session (uniquement en cas de refus d'accès à une seconde session) ou en seconde session.

Le candidat peut donc formuler un recours motivé auprès de l'opérateur de formation selon les modalités suivantes.

⁹ La décision prise par le jury dans le cadre de la délibération ne constitue pas une irrégularité pouvant fonder le recours. Toute erreur matérielle incontestable constatée après les délibérations est corrigée. Si nécessaire, le jury est convoqué à nouveau et une nouvelle délibération est organisée. Plus aucune erreur ne peut être corrigée au-delà de 60 jours calendrier après la date d'envoi des résultats et des cotes aux candidats.

Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter des notes, ni solliciter une copie des corrigés des QCM. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations.

Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec l'opérateur de formation.

Lors de l'envoi des résultats à chaque candidat, la procédure de recours est explicitée, ainsi que les coordonnées de la personne de contact et l'adresse à laquelle le recours doit être adressé.

Les candidats disposent d'un délai de 8 jour ouvrable après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. La date d'envoi de la décision est comprise dans le délai. La date butoir pour un recours est indiquée de manière précise au sein de la lettre de résultat. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.

Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée à l'adresse du siège de l'opérateur de formation, à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.

Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de formation) dispose de 30 jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer par courrier ou courriel sa décision définitive et non contestable au candidat.

Une chambre de recours est composée de 4 personnes avec voix délibérative.

- Un membre de la fédération ou association consultée pour la rédaction du cahier des charges siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la Chambre de recours.
- Le Directeur Technique de l'opérateur de formation ou, à défaut, son représentant.
- Un représentant de l'Administration Générale du Sport. Ce dernier assure la présidence de la Chambre de recours.
- Le Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'Administration Générale du Sport.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.

A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qui soit.

La chambre de recours est compétente pour étudier tout litige sur les résultats mais aussi tous ceux se présentant durant la session d'évaluation, et ce sur base du dossier du candidat (fiches de préparation et d'évaluation de l'examen pratique, travaux rentrés, rapport des chargés de cours, ...).

7 CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLOMES (Belgique ou étranger).

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, au point 7 (conditions de dispenses de modules de formation).

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences et des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, ...) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Crossborder »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF)

7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- D'une certification¹⁰ en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, ...) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.
- D'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- D'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif en Spéléologie en rapport avec les exigences énoncées au sein du cahier des charges des cours généraux du niveau concerné.

7.2.2 Éléments à présenter pour une VAF

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF »
- Ce formulaire doit contenir :
 - o Nom - Prénom
 - o Adresse officielle complète
 - o Lieu et date de naissance
 - o Mail
 - o Tél/Gsm.
 - o La discipline
 - o Le niveau de qualification pour lequel une VAF est sollicité
- Compléter le tableau formaté (voir infra),
- Tableau à compléter.

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la « certification »	Intitulé du module / du cours	Connaissances / compétences développées	Résultats d'Acquis d'Apprentissages (descripteurs de connaissances et/ou de compétences)	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Forme d'évaluation et note obtenue	Docs annexés*

¹⁰ La certification est le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente (publique dans le cadre du dispositif des formations de l'AG Sport) établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'éducation et de formation les acquis correspondant à une norme donnée. (sur base d'une recommandation du parlement européen et du conseil du 23/04/2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)



- Documents officiels en pièces-jointes au tableau formaté : brevets, diplômes, ... ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- Des copies (certifiées conformes au besoin peuvent être sollicitées) de ces brevets et diplômes doivent impérativement figurer en pièces-jointes au tableau formaté.
- Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies.
- Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues, Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.
- Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objective.
- Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).
- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.3 **Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)**

7.3.1 **Base de la demande / recevabilité de VAE**

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- D'expériences pratiques avérées (un minimum de volume / quantité exigé) en étroite relation avec le champ de compétences visées (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, ...). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le/la candidat.e de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation.
- D'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.

7.3.2 **Éléments à présenter pour une VAE**

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAE »
- Ce formulaire doit contenir :
 - o Nom - Prénom
 - o Adresse officielle complète

- Lieu et date de naissance
- Mail
- Tél/Gsm.
- le niveau de qualification pour lequel une VAE est sollicité

- Tableau à compléter

EXPERIENCES EN LIEN AVEC LES MODULES VISES (EN COMMENÇANT PAR LA PLUS RECENTE)									
E x p é r i e n c e n o	En lien avec le(s) module(s) – code et nom du/des modules (niveau encadrement – fonction)	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées + Nom et coordonnées du (des) responsable(s)	Secteur d'activité de la structure	Période de l'activité (date de début – date de fin)	Nombre d'hrs d'expérience pouvant être justifiées	Principales fonctions / activités exercées en rapport avec le(s) module(s) visé(s)	Connaissances / compétences développées lors de ces principales fonctions / activités	Expériences pouvant être « certifiées » par une autorité publique, un pair breveté, ... Si oui, précisez	Docs annexés*

- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétences du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.4 Entretien de VAFE

- Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte, peut planifier un entretien de "VAFE".
- L'entretien de VAFE doit permettre :
 - De compléter des points du dossier VAFE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;
 - De comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
 - De vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents

modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.

- L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de la Commission Pédagogique Mixte.
- Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE

7.5 Frais de procédure pour une VAFE

Néant

7.6 Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)

7.6.1 Où envoyer le dossier VAFE ?

- Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi (voir coordonnée en début de référentiel)

7.6.2 Comment envoyer le dossier VAFE ?

- Le dossier du demandeur doit se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.
- Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple.
- Le dossier envoyé doit-être complet et envoyé en un seul « bloc ».

7.6.3 Quand solliciter un dossier VAFE ?

7.7 Analyse concernant la demande de VAFE

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégataires de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégataire et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 60 jours ouvrables. Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroie pas un droit automatique à la VAFE.

7.8 Décisions concernant la demande de VAFE

Sur base d'un dossier jugé recevable (cfr prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable.

Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision sera décliné les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre (voir section 6) concernant les recours et procédures.

7.9 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS

7.9.1 Cours généraux :

En ce qui concerne les cours généraux et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les "anciens" cours généraux, les bacheliers en Education Physique, ...

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS (www.sport-adepts.be).

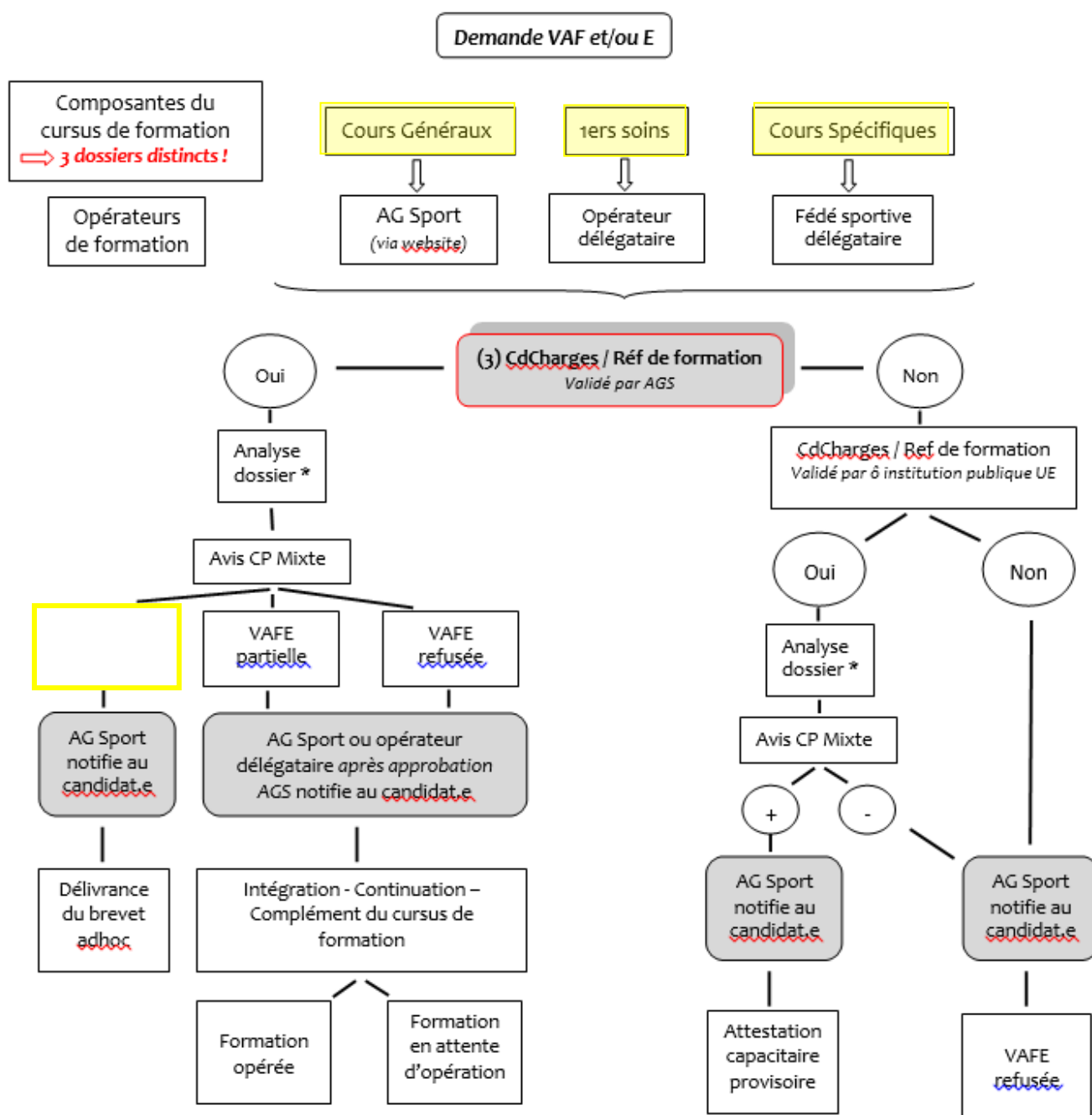
7.9.2 Cours spécifiques :

Au niveau des cours spécifiques, il y a équivalence automatique entre les anciennes formations validées et les actuelles.

Le brevet technique préalable B doit être présenté pour obtenir l'équivalence au niveau Moniteur sportif Initiateur en Spéléologie.

Les brevetés BARS et BIRS (Moniteur niveau I en randonnée souterraine) obtiennent une dispense aux cours spécifique animateur en Spéléologie mais doivent néanmoins obtenir le brevet A.

7.10 Tableau synthèse complet des procédures "VAFE"



*Analyse du dossier sur base de sa conformité aux prescrits (voir ci-dessus : "conformité des dossiers à introduire")

** Tout dossier émanant d'une institution / d'un organisme public non UE fera l'objet d'une étude particulière.



8 REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS

Ce chapitre répond à l'Art. 41. § 1er du décret du 8 décembre 2006, au point 8 (les modalités de l'homologation des brevets).

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichiers xls).

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / ... concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale du sport

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Service Formation des cadres sportifs (brevets)

Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h00

Tél. :02/413 29 07

Email : adeps.brevets@cfwb.be

Il est par ailleurs de la responsabilité du détenteur d'un brevet de maintenir ses compétences à jour par le biais de formations continuées en adéquation avec son champ de compétences.